

# TRIBUNE DES ATHÉES

NUMÉRO 138

38<sup>ième</sup> année

2010 / 1 (avril)

Fondateurs : Albert Beaugnon et Auguste Closse

Secrétaire de rédaction : Johannès Robyn - 11, rue du Grand Hospice, B - 1000 Bruxelles

ISSN : 0222-5816

PARAÎT 4 FOIS PAR AN - ABONNEMENT 18 EUR - UNION DES ATHEES - C.C.P. : 1560-00X CLERMONT FD TEL/REP/FAX : (00 33) (0)1 64 49 09 55

SITE INTERNET : <http://atunion.free.fr>

E-MAIL : [robynjohannes@gmail.com](mailto:robynjohannes@gmail.com) - [jean.legault@wanadoo.fr](mailto:jean.legault@wanadoo.fr) - [jean-max.capmarty@numericable.com](mailto:jean-max.capmarty@numericable.com)

## Bicentenaire 2009

### PATRICK TORT PRÉSENTE DARWIN

#### *Méfiez-vous des contrefaçons.*

Le 1<sup>er</sup> octobre 2009, l'Institut Charles Darwin International ([www.darwinisme.org](http://www.darwinisme.org)) et les éditions Honoré Champion (filiale française de Slatkine) ont, comme ils l'avaient annoncé, procédé à la publication en librairie de l'édition du Bicentenaire de *L'Origine des espèces*, dans une traduction nouvelle d'Aurélien Berra (la première en français depuis le XIX<sup>e</sup> siècle). Pour la première fois, une introduction de 250 pages analyse d'une façon détaillée la genèse de l'ouvrage.

Par une remarquable coïncidence, le 1<sup>er</sup> octobre également, *Le Monde*, *France-Inter* et *Garnier-Flammarion* mettent en vente, avec le soutien d'une formidable campagne publicitaire, pour la somme d'un euro, une pseudo-édition de ce livre, découpée aux ciseaux dans la très approximative traduction d'Edmond Barbier (1876), et arbitrairement amputée de parties essentielles.

(suite p. 3)

#### DANS CE NUMERO :

Comment va le monde ?.....p.2	L'affiche de l'UAAR.....p.24
Burca et démocratie.....p.17	Généralités sur les faux problèmes de voile et de la burca.....p.25
Lamarck et le dessin intelligent.....p.19	Cyrano de Bergerac – Agrippine (analyse).....p.26
Jean Meslier, curé et athée, un paradoxe ?.....p.21	Quelques livres.....p.30



Personne n'a travaillé plus que l'équipe de publication de l'*Œuvre complète de Darwin* (35 volumes en cours aux éditions Slatkine) pour « mettre Darwin entre toutes les mains ».

La contrefaçon médiatico-culturelle qui vient de voir le jour consiste au contraire à l'interdire de lecture au plus grand nombre. Ce « Darwin pour les pauvres » est irrecevable, tant sur le plan scientifique que sur celui de l'éthique de la communication des savoirs.

Chacun peut se procurer *gratuitement* le texte intégral de l'édition Barbier sur l'Internet. Il fallait aujourd'hui, pour l'exactitude scientifique, produire non pas une *fausse première édition* mutilée et découpée dans une traduction souvent erronée de la dernière, mais une *véritable* traduction de l'édition définitive du grand texte de Darwin. C'est ce qu'ont fait, avec l'équipe de l'Institut, les éditions Champion, et c'est ce que font, à l'échelle de l'œuvre complète, les éditions Slatkine.

En matière de connaissance également, il faut savoir se méfier des « allégés ».

### **L'Origine et avant**

Vingt années séparent le premier exposé de la théorie darwinienne – le brouillon de 1839 – et la publication, le 24 novembre 1859, de *L'Origine des espèces*. La fin de cette longue genèse est aussi le début d'une lente maturation qui durera jusqu'en 1872 – date de sa sixième et dernière édition –, voire, si l'on y inclut les ultimes révisions de l'auteur, jusqu'en 1876 – date du dernier tirage soumis à son examen. C'est cette édition absolument définitive du plus célèbre des ouvrages de Darwin qui est ici traduite et présentée à l'occasion du bicentenaire de sa naissance.

Aucun livre de science ne connut sans doute plus durable succès. Aucun ne suscita réactions plus vives ni controverses plus passionnées. Dans une quête d'exhaustivité qui demeurera toujours insatisfaite, l'ouvrage illustre à travers chacun de ses chapitres la haute cohérence de la théorie de la *sélection naturelle*, moteur de la transformation des espèces, avec les données issues de l'observation des variations animales et végétales, de la théorie des populations, de la zootechnie, de l'horticulture, de l'éthologie, de l'étude de la génération et des croisements, de la paléontologie, de la biogéographie, de la morphologie, de l'embryologie, de l'histoire de la Terre et du climat, ainsi que de la classification des formes vivantes. Particulièrement démonstratif et amplement documenté, il porte un coup décisif aux anciennes croyances en la création singulière et en la perfection native, fixe et définitive des espèces.

Cette laïcisation de l'histoire naturelle, qui s'inscrit elle-même dans une autonomisation nécessaire de la science, sera pour cela longtemps combattue par les Églises et les groupements mystiques restés fidèles au dogme, indéfiniment remanié mais toujours résurgent, de la Création du monde et du vivant par une intelligence transcendante et providentielle qui serait seule capable d'en garantir les fins et d'en préserver l'harmonie.

Une longue préface historique et théorique étudie pas à pas la constitution de ce maître livre qui inaugure, en l'affranchissant de toute théologie, la pensée scientifique moderne.

Patrick TORT

Directeur de l'Institut Charles Darwin International

Chercheur au Muséum national d'Histoire naturelle

Lauréat de l'Académie des sciences

**Sous l'égide de l'Institut Charles Darwin International**

**et la direction de Patrick TORT,**

**pour la première fois depuis le XIX<sup>e</sup> siècle,**

**une traduction exacte et intégrale de**

***L'Origine des espèces***

**(Champion - Édition du bicentenaire. 150<sup>e</sup> anniversaire de la première parution de l'ouvrage)**

**02.08.2009**

**Pakistan** : six chrétiens brûlés vifs au cours d'émeutes dans la province de Pundjab, majoritairement musulmane (Guysen.International.News)

**05.08.2009**

**Irlande** : La présidente Irlandaise, Mary MacAleese, a signé la loi criminalisant le blasphème. (*Retour au moyen-Age ?*)

**Etats Unis** : Brad Pitt a fait son "coming out" comme non croyant. Elevé en baptiste, l'acteur de 45 ans ne croit pas en dieu. "Non, non, non", déclara-t-il sur Bild.com lorsqu'il lui fut demandé s'il croyait en une puissance supérieure, ou s'il était "spiritualiste"

**07.07.2009**

Vatican : Benoît XVI veut concilier éthique et capitalisme. La troisième encyclique du pape, "L'Amour dans la vérité" (Caritas in veritate) présenté mardi à Rome, pourrait faire penser qu'il s'agit d'un texte mystique, mais il traite de questions d'économie et sociales. Pas vraiment un expert en cette matière, c'est en théologie qu'il aborde ces questions. (*Dieu est la solution à tous nos problèmes...*)

**17.08.2009**

**France** : "Sur la religion, les Français restent dubitatifs". Pour le politologue Pierre Bréchon, professeur de science politique à l'IEP de Grenoble, responsable de l'enquête sur les valeurs, les Français ont "des croyances molles" en matière religieuse. En 1981, 70 % des Français interrogés se déclaraient catholiques, il sont 42 % aujourd'hui. À l'inverse, les Français "sans appartenance religieuse déclarée" étaient 27 % en 1981, ils représentent aujourd'hui 50% de la population. (...) en près de trente ans, le nombre d'athées convaincus a doublé et celui des pratiquants réguliers a été divisé par deux. La part des « athées convaincus » est passée de 12 % en 1999 à 17 % en 2008.

**21.08.2009**

**Autriche** : Le nombre de catholiques en Autriche reste stable de même que le taux de fréquentation de la messe dominicale. (...) par contre le nombre des "recommençants" - des baptisés qui étaient depuis longtemps éloignés de l'Eglise et qui reprennent une pratique religieuse - est en augmentation. (...) Le diocèse de Graz-Seckau est le seul qui montre une progression du nombre de catholiques, passant de 892.703 à 893.476.

**France**: Selon une enquête récente parue dans le journal Le Monde, le nombre des catholiques décroît en France : de 81% de la population en 1952, ils ne seraient plus que 64% en 2009. Selon l'enquête, le recul du catholicisme s'explique par la progression des personnes s'affichant sans religion. A l'inverse, le nombre de protestants, durant cette même période, est passé de 1% à 3%, et celui des autres religions, dont les musulmans, de 3% à 5%.

Autre facteur important souligné par l'enquête : un vieillissement évident de la tranche des catholiques : on compte 23% de catholiques parmi les moins de 35 ans, mais 50% chez les plus de 50 ans.

L'écart se creuse encore si en ce qui concerne les pratiquants : 16% chez les moins de 35 ans contre 65% pour les plus de 65 ans. ( Ctb/lm/apic/kap/be/ag/js » dépêche Cathobel )

**22.08.2009**

**Italie (Brescia)** : le conseil communal a refusé de mettre à la disposition de l'UAAR une salle de conférence du musée municipal d'histoire naturelle pour la célébration du Jour de Darwin de février, alors que cette salle a été concédée à un cycle de conférences créationnistes. (...) UAAR press release (Union des Agnostiques et des Athées Rationalistes d'Italie)

**Jordanie** : Le pouvoir jordanien est confronté à une levée de boucliers des islamistes, qui l'accusent d'avoir gravement porté atteinte aux familles du pays en reconnaissant de nouveaux droits aux femmes, dont celui de circuler librement. "le gouvernement a violé la constitution et la religion du pays, l'islam. Il devrait être renvoyé.", a dénoncé le chef des Frères musulmans, Hammam Saïd. (afp).

**Mali** : (AFP) Environ 50.000 personnes ont participé à Bamako, à un meeting organisé par le haut conseil islamique du Mali, pour rejeter le nouveau code des personnes et de la famille qui met la femme au même niveau que l'homme. Sur des calicots, on pouvait lire : "La civilisation occidentale est un péché." (...)

**24.08.2009**

**Danemark** : Pas de hidjab dans l'armée de réserve du royaume de Danemark ! À Copenhague, une jeune femme d'origine libanaise relance le débat sur la place des musulmans. Lorsqu'elle intègre l'armée de réserve danoise pour une première formation, Maria Mawla, une étudiante âgée de 27 ans, se présente coiffée du hidjab ce qui ne semble guère poser de problèmes à son institution militaire (...) mais le cas de Maria Mawla, entre-temps, a pris une dimension politique. Le Parti du peuple danois (DF), (...) proteste: "L'armée de réserve", accuse-t-il, "encourage l'asservissement de la femme que symbolise le foulard".

Et ce, au moment où les soldats danois luttent contre des extrémistes musulmans en Afghanistan.

L'argument fait mouche : invoquant le respect de l'uniforme, le chef de l'armée de réserve, Ulrik Kragh, annonce soudain que sa jeune recrue devra désormais laisser son hidjab à la maison. (Le Vif/L'Express)

**Belgique** : Séparation Eglises/Etat : jours fériés

B. Cerexhe veut un jour férié, flottant, pour la fin du ramadan. (Sur RTBF Info -24/08) (*On n'est pas sorti de l'auberge !...*)

**25.08.2009**

**Palestine** : (AFP) Une majorité des lycéennes dans la bande de Gaza, territoire traditionnellement conservateur, portaient déjà le foulard à l'école. Mais la décision du Hamas de rendre obligatoire ce couvre-chef et de l'assortir d'une robe ample, provoque la controverse. (...) Parallèlement, la Direction de l'enseignement au sein du gouvernement du Hamas, (...) a décidé de féminiser entièrement le personnel enseignant dans les écoles publiques de filles dans un souci d'empêcher la mixité, conformément à une interprétation stricte de l'islam.

**27.08.2009**

**Pays-Bas** : Les femmes plus "fidèles" que les hommes.

Les femmes s'adonnent, en règle générale, davantage à la religion que les hommes. Les statistiques les plus récentes sur la question datent du début des années 2000 et montraient qu'aux Pays-Bas, 52% des fidèles étaient des femmes.

Parmi les musulmans, la proportion de femmes était de 48%. (...) Plus étonnant, quatorze pour cent des non-croyants prient aussi régulièrement (!!! \*), tandis que quarante-trois pour cent prient tout de même une fois de temps en temps (...) (belga/acx)

\* *Un "non croyant" qui prie = un musulman qui mange du cochon halal*

**Etats-Unis** : les athées se sentent pousser des ailes

Lors de leur première réunion, ils n'étaient que quatre, accoudés à un bar. Quatre ans plus tard, les athées de la région de Miami (sud-est des Etats-Unis) sont plus de 500 et se réunissent une fois par semaine (toujours dans un bar, mais plus grand) pour préparer leur première "Journée de Darwin".

"Dieu n'existe pas, par contre la crème glacée c'est génial", affirme l'un de leurs autocollants, un rien provocateur au pays du créationnisme où la référence au Tout-puissant est omniprésente dans le discours politique. "L'école a besoin d'un moment de science", proclame un autre de leurs slogans, en référence au débat sur la prière à l'école. Dans tout le pays, les athées commencent à s'organiser face au danger posé selon eux par l'offensive des chrétiens évangélistes qui ont mis à mal la séparation de l'Eglise et de l'Etat. "Nous avançons à pas de géant", assure l'enseignant à la retraite Bob Senatore, un des fondateurs de l'association "Humanistes athées et laïques de Floride" ("Flash", selon l'acronyme anglais).

"L'idée qui nous réunit c'est de dire que si l'on n'agit pas maintenant, nous allons nous retrouver en théocratie". Sur le terrain, les "sans-Dieu" de Floride ont récemment manifesté à l'entrée d'une réunion de prière organisée dans un immeuble administratif aux frais du contribuable.

L'événement n'est pas passé inaperçu dans un Etat "où il y a une église à chaque coin de rue", comme l'observe M. Senatore. Selon une étude récente sur l'appartenance religieuse, 15% des Américains se déclarent "sans religion", soit deux fois plus qu'il y a 18 ans. Certains attribuent cette hausse à un rejet de l'ex-président George W. Bush et de ses avances en direction de la droite religieuse. Les athées ont eu chaud au coeur lorsque le nouveau président, Barack Obama, a fait référence aux "non-croyants" dans son discours d'investiture, confie Sean Faircloth, directeur de l'association pour la laïcité Secular Coalition for America, qui milite auprès du Congrès sur des thèmes comme la recherche sur les cellules souches embryonnaires.

"Nous sommes passés d'un point où nous ne pouvions communiquer pratiquement qu'avec le Congrès à un autre où nous trouvons porte ouverte même à la Maison Blanche", se réjouit-il.



Photographe : Ruth Morris AFP

Une affiche de l'association "Humanistes athées et laïques de

Floride" :

Mais lorsque Flash a affiché dernier un slogan assurant que "On n'a pas besoin d'un Dieu pour être bon", une femme du quartier a réuni un groupe d'enfants pour protester. Le gérant d'un institut de beauté voisin a assuré que l'affiche nuisait à son commerce. Dans l'Iowa (centre), la régie des transports a fait retirer de ses autobus des slogans d'une association athée, à la suite de plaintes d'usagers. Les autorités ont finalement réimposé ces affiches et lorsqu'une conductrice chrétienne a refusé de prendre le volant, elle a été suspendue. (...) Selon Flash, un seul parlementaire américain se déclare publiquement "non-théiste": le représentant démocrate de Californie Peter Stark. Source : <http://actu.orange.fr/articles/a-la-une/Aux-Etats-Unis-les-athees-se-sentent-pousser-des-ailes.html>

**31.08.2009**

**Suède** : burkini

La ville d'Oslo a décidé d'autoriser le port dans les piscines municipales du "burkini", maillot de bain islamique interdit ou critiqué dans d'autres pays européens. "Certains expriment le besoin de se couvrir. Nous estimons qu'il est important que la majorité des gens qui vivent dans cette ville puissent se baigner et utiliser les piscines", a déclaré le responsable des questions sportives de la municipalité. (Belga)

**01.09.2009**

**Pays-Bas** : Tariq Ramadan peut faire son show sur la télé officielle iranienne, mais à Rotterdam, ça ne passe pas. La ville a suspendu toute collaboration avec le célèbre «islamologue».

**Brésil** : L'archevêque de Sao Paulo, le cardinal Odilo Scherer, estime que la laïcité de l'Etat (...) "n'autorise pas qu'on réprime les idées ou les manifestations religieuses." Dans un article publié sur l'hebdomadaire de l'archidiocèse "O Sao Paulo", le cardinal Scherer commente la proposition d'une action civile, émise le 31 juillet, visant à obliger de retirer tout symbole religieux des lieux de grande visibilité et d'assistance au public dans les organes fédéraux de l'Etat de Sao Paulo, au motif que l'Etat brésilien est "laïc" et que la présence de symboles religieux serait contraire à la Constitution. Selon le cardinal, il n'y a rien dans le texte constitutionnel qui interdise la présence de symboles religieux dans les lieux publics. (Zenith.org)

**Canada** : Les controversés cours d'éthique et de culture religieuse (ECR) ne portent pas atteinte à la liberté de conscience des élèves, a tranché lundi à Drummondville le juge Jean-Guy Dubois, de la Cour supérieure du Québec. Dans une cause opposant des parents à la Commission scolaire des Chênes, dans le Centre-du-Québec, le juge devait se prononcer sur le caractère obligatoire du cours. Il s'est rangé du côté de la commission scolaire et a refusé d'accorder une exemption pour le nouveau programme. En clair, les enfants doivent assister au cours d'éthique et de culture religieuse. Cette formation ne constitue pas une menace pour eux, précise le juge. (C'est qu'il a mal lu les livres "sacrés", ou qu'il ne les connaît même pas ou c'est un fieffé hypocrite, ce qui n'aurait rien d'étonnant.)

**02.09.2009**

**Histoire belge** : Un comptable congolais vivant en Belgique s'apprête à porter plainte en France pour dénoncer le caractère raciste de l'album "Tintin au Congo" Bienvenu Mbutu Mondondo, 41 ans, avait déjà déposé plainte en Belgique en 2007, mais il n'avait pas obtenu de résultats tangibles.

**03.09.2009**

**Suisse** : Juifs, chrétiens et musulmans de Suisse rejettent résolument l'initiative anti-minarets, soumise au peuple le 29 novembre prochain. Mercredi matin, le Conseil suisse des religions (SCR), qui réunit les principales Eglises et communautés religieuses du pays, a déclaré que cette initiative "instrumentalise la religion à des fins politiques" et "ne résout aucun problème". Au contraire, elle "alimente les suspicions et les craintes de la population" ainsi que "l'agressivité à l'égard des personnes de confession musulmane." Elle constitue même "un recul législatif, puisque le peuple suisse a aboli toutes les exceptions religieuses que contenait la Constitution fédérale." (Patricie Brel)

**Belgique** : Burqa (*mais pourquoi cette orthographe idiote ?*)

La sénatrice MR Christine Defraigne dépose une proposition de loi pour interdire le port de la burqa en Belgique. Elle invoque la sécurité publique pour justifier le projet.

**Vatican** : le pape Benoît XVI a marqué le 70<sup>ème</sup> anniversaire du début de la seconde guerre mondiale en rappelant que la religion doit promouvoir la paix et lutter contre le racisme et le totalitarisme. (Gyusen International News)

*(Voilà de bien belles paroles pour le patron d'un organisme totalitaire largement responsable de l'antisémitisme !)*

**04.09.2009**

**Belgique** : "En Belgique, deux choses sont inacceptables : ne pas du tout se couvrir et se couvrir totalement.", affirme Edouard Delruelle. Bien qu'il qualifie la burqa d'«inadmissible» car elle bafoue le principe de reconnaissance mutuelle des personnes, il n'est cependant pas favorable à une suppression pure et simple du vêtement. "Il ne faut pas oublier que la liberté religieuse existe" (???). "Tout le monde ne porte pas une arme sous la burqa !" (!!) "Il y a quelque temps, une polémique sur le thème de la burqa a éclaté à Verviers. Un règlement communal a été adopté. Mais le débat concernait seulement 28 femmes... Faut-il créer une loi dans le Code pénal pour un phénomène si limité ?"

*Raisonnement idiot analogue : Sur l'ensemble de la population, on ne recense qu'une très faible quantité de vols à main armée et tous ceux qui possèdent une arme ne sont pas des bandits. Conclusion : pourquoi dès lors faire des lois contre le vol et ne pas laisser le port d'armes libre ?*

**07.09.2009**

**Croatie** : neutralité des lieux publics

Le président sortant Stjepan Mesic a affirmé dans une interview à la radio que toutes les croix devaient être bannies des lieux publics, car leur présence était contraire au principe de laïcité de l'Etat. (...) "Les symboles religieux, a affirmé Stjepan Mesic, ne devraient pas se trouver dans les ministères, dans les casernes, dans les hôpitaux, dans les écoles", parce que "c'est en contradiction avec les principes d'un Etat laïque" et "avec l'égalité de tous les citoyens en ce qui concerne la religion." (...) L'intervention du chef de l'Etat, arrivé presque à la fin de son mandat, a fortement contrarié les évêques croates qui ont réaffirmé leur opposition à n'importe quelle décision allant dans ce sens. (...) Les évêques et l'hebdomadaire catholiques "Glas Koncilia" ont répondu que la croix était le symbole d'une civilisation et qu'elle n'était pas l'expression d'une confession particulière (??), mais faisait partie de "l'identité croate"(...). (dépêche Cathobel)

**Soudan** : La journaliste soudanaise Loubna Ahmed al-Hussein, condamnée pour avoir porté un pantalon jugé "indécent" a été emprisonnée après avoir refusé de payer une amende de 500 livres soudanaises ordonnée par la justice. Des troubles ont éclaté à l'ouverture du procès de la journaliste, passible de 40 coups de fouet pour avoir porté un pantalon. Plus d'une centaine de personnes, en majorité des femmes en pantalon, se sont rassemblées en matinée devant le tribunal dans le centre de Khartoum (...) Des policiers ont alors frappé des manifestants. Ils ont arrêté une quarantaine de femmes. (d'après AFP)

**09.09.2009**

**Suède** : Certaines églises ont décidé de célébrer la messe avec du vin fortement alcoolisé, dans l'espoir de réduire le risque de contamination par le virus H1N1. (...) C'est ainsi que le vin partagé lors de la communion dans l'église de Karlskoga présente un volume d'alcool élevé. Au nord de la Suède, à Pitea, la décision doit encore être débattue. "Nous aurons une réunion avec les prêtres, mais tout porte à croire que tous seront favorables à l'utilisation d'un vin plus alcoolisé" explique Stieg Berggren au journal local.

*(Ces calotins : cannibales ET ivrognes !...)*

**Belgique** : Le tribunal correctionnel de Tongres a condamné lundi (07.09) un homme d'origine jordanienne à 10 mois de prison avec sursis et à une amende de 1.100 euros pour avoir refusé qu'un homme anesthésie sa femme lors de son accouchement. Les faits s'étaient déroulés le 23 août 2007, dans un hôpital de Bree. (...) le juge a estimé que l'homme, par son comportement insensé, avait mis la vie de son épouse et de son enfant en danger. (Belga)

**Espagne** : Madrid. C'est sous des vivats mais aussi des sifflements réprobateurs que Baltasar Garzon, le "juge étoile" espagnol, s'est rendu mercredi au Tribunal suprême de Madrid, où il était assigné à comparaître.

Le magistrat, à l'origine de l'arrestation de l'ancien dictateur Augusto Pinochet, à Londres, en 1998, est inquiet pour avoir brisé le grand tabou espagnol : à l'automne dernier il avait ouvert une procédure contre le Caudillo pour "crimes contre l'humanité" commis après son putsch de juillet 1936.

Garzon s'était ensuite dessaisi de l'affaire au profit des tribunaux régionaux

Depuis, Garzon est dans le collimateur du tribunal suprême. Celui-ci a jugé recevable une plainte déposée par le syndicat d'extrême droite Manos Limpias ("Mains propres").

Ce syndicat, qui prône la peine de mort et condamne sévèrement l'avortement, accuse Garzon de "prévarication" dans son enquête contre le régime de Franco (...)

Diane Cambon, à Madrid



Garçon au tribunal

**Vatican** : Selon une lettre circulaire envoyée le 05 mai dernier par la Congrégation vaticane pour l'éducation catholique distribuée aux évêchés, la liberté religieuse exige l'enseignement de la religion à l'école. (!!!)

"Un enseignement qui ignorerait ou éluderait la dimension morale et religieuse de la personne serait un obstacle à une éducation complète, parce que c'est un droit pour les enfants et les jeunes d'être formés à juger des valeurs morales avec une conscience droite et d'y adhérer personnellement, et tout autant à connaître et à aimer Dieu de façon plus parfaite. (...)

Les droits des parents se trouvent violés lorsque les enfants sont contraints de fréquenter des cours scolaires ne répondant pas à la conviction religieuse des parents ou quand est imposée une forme unique d'éducation d'où toute formation religieuse est exclue" (Zenit.org)

**Soudan** : la journaliste reconnue coupable "d'indécence publique" parce qu'elle portait un pantalon en plein air a été libérée mardi soir (08.09) malgré son désir (?) de rester un mois en prison, pour protester contre les lois sur la "morale" au Soudan. (Voilà bien un pays à la pointe du progrès...)

### 10.09.2009

**Belgique** – voile à l'école (Belga) Le pouvoir organisateur, représenté par le bourgmestre Yvan Ylief (PS), en accord avec l'échevin de l'enseignement et le collège, a autorisé jeudi matin la fréquentation des cours aux trois fillettes porteuses d'un voile (GFR) *Les petits garçons peuvent-ils garder leur casquette en classe ? Non, parce que ce n'est PAS un insigne religieux.. C'est quoi, la "discrimination" ?*

**Canada** : Une femme d'affaires canadienne, Leyla Mandi, propose des cosmétiques halal pour les musulmanes qui craignent d'enfreindre les préceptes de l'islam en utilisant des crèmes de beauté contenant de l'alcool ou de la graisse porcine. (Guysen.International.News)

### Croatie : Le torchon brûle entre le clergé et le président.

Pour le principal quotidien catholique du pays, le chef de l'Etat, Stipe Mesic, est un "traître". Celui-ci contre-attaque en demandant le retrait des crucifix des institutions publiques.

**Indonésie** : L'adultère va être puni plus sévèrement, par des flagellations publiques voire la peine de mort, dans la province indonésienne d'Aceh, où des élus locaux réclament une stricte application de la charia (loi islamique). Le parlement provincial devrait adopter un projet de loi visant à lutter plus drastiquement contre la consommation d'alcool, les jeux d'argent, le viol ou l'adultère, qui sont contraires aux principes de l'islam. (afp)

### 13.09.2009

**Belgique** : l'interdiction du port du voile islamique dans toutes les écoles d'Anvers déclenche la colère des associations musulmanes. La Fédération des associations marocaines de Flandre (FMV) a condamné avec force la décision.

*Sous quel prétexte ?*

### 14.09.2009

**Belgique** : Après la Ville d'Anvers, le Conseil flamand de l'enseignement interdit le voile dans ses établissements.

La communauté arabo-musulmane y voit une "discrimination" (voir plus haut...).

Les partisans d'un « Etat laïque » manifesteront samedi à Bruxelles.

De son côté, le gouvernement de la Communauté française (PS-Ecolo-CDH) n'est pas du tout décidé à légiférer.

*Où est la discrimination ? Permettre le voile ou l'interdire sous prétexte religieux ? Réponse : dans les deux cas.*

**Danemark** : Au début du mois, une femme a témoigné pour la première fois dans un tribunal danois en portant le niqab, même si la justice interdit chapeau, lunettes de soleil et visage masqué à la barre... (Voilà bien de la discrimination !)

De l'autre côté de la Manche, les agents de police sikhs demandent au gouvernement britannique qu'il mette au point un turban à l'épreuve des balles, afin qu'ils puissent être totalement intégrés à la force publique.

<http://www.francesoir.fr/societe/2009/09/14/laicite-en-danger.html> (Et pourquoi pas des chapeaux pointus blindés ?)

**France** : La Mission interministérielle de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) a affirmé lundi qu'une modification de la loi, intervenue le 12 mai, ne permet plus à un magistrat de dissoudre une secte pour escroquerie, ce qui lèverait le risque de dissolution de la Scientologie.

La Chancellerie, jointe par l'AFP, s'est engagée à faire rétablir cette disposition dans la loi française, sans préciser dans quel délai. (AFP)

### 15.09.2009

**Angleterre** : Tony Blair affirme : "La religion a un rôle central, unique au sein de la société et pour son développement".

Evoquant l'encyclique "*Caritas in veritate*" dans laquelle Benoît XVI explique que "*la religion chrétienne et les autres religions ne peuvent apporter leur contribution au développement que si Dieu a aussi sa place dans la sphère publique, et cela concerne les dimensions culturelle, sociale, économique et particulièrement politique*", Tony Blair a salué ce "texte brillant qui doit être lu et relu" et qu'il partage "totalement". (...)

Pour Tony Blair, "il est extrêmement important qu'il y ait un aspect religieux" dans le monde politique : "ce n'est un hasard si le pape écrit qu'un humanisme sans Dieu est inhumain". (Zenit.org)

*Parce que les "humanismes" avec dieu seraient "humains" ?*

*On demande à voir ! Surtout si cette affirmation provient d'un menteur patenté et reconnu tel que Tony Blair!*

**France** : Si une messe "Extraordinaire" était célébrée en latin et grégorien, sous sa forme ancienne, dans votre paroisse, y assisteriez-vous ?

56 % - Tous les dimanches et fêtes

10 % - Une fois par mois

3 % - Pour les grandes fêtes

21 % - Occasionnellement

10 % - Jamais

Analyse de ces résultats : des résultats très encourageants.

Lors de chaque campagne à la rencontre des fidèles, il faut noter un excellent accueil de ces derniers.

Il est très rare que des fidèles se montrent agressifs ou hostiles ou fermés au dialogue.

L'écrasante majorité des fidèles respecte la pluralité liturgique et souhaite que les laïcs aient le choix

(extrait d'un sondage paru dans "La Lettre de Paix liturgique" du 14/09)

**16.09.2009**

**France :** débat sur la burqa "Cinq associations laïques sur six ont présenté mercredi, lors d'une audition de la mission d'information parlementaire sur le voile intégral, leurs arguments en faveur de mesures contre cette pratique, alors que la "Libre Pensée" s'est opposée à toute interdiction. Pour Hubert Sage, de "l'association des libres penseurs de France", le combat contre le voile doit se faire en s'appuyant sur la jurisprudence constante de la Cour européenne des droits de l'homme qui reconnaît aux Etats le droit de légiférer contre les signes religieux "extériorisés d'une manière agressive pouvant servir de pression envers une population". Cela peut-être fait au "nom de l'ordre public laïc, garantissant les libertés individuelles" a-t-il dit.

Pour le porte-parole de la fédération nationale de la Libre Pensée, l'ancien syndicaliste Marc Blondel, "la loi n'a pas à dicter de comportement vestimentaires dans le domaine privé, rappelant au passage l'interdiction du pantalon pour les femmes par Napoléon et celle de la mini-jupe par les colonels grecs".

"Qu'allez vous faire en cas de refus de la personne?" a-t-il demandé prédisant qu'en cas de loi, "les femmes voilées ne sortiraient plus de chez elles".

Pour le comité Laïcité République, Philippe Foussier a estimé que "le port de la burqa est un retour en arrière" et que "Marianne ne peut être engrillagée".

Le mouvement Europe et laïcité a remarqué que les Pays Bas, qui étaient le pays le plus tolérant en la matière il y a 10 ans, ont "interdit le voile intégral dans les écoles et les transports en commun".

Pour l'observatoire de la laïcité, une loi contre le voile intégral "manifestation ostentatoire d'une forme d'intégrisme politique et totalitaire rendrait service à l'islam de France".

Pour l'union des familles laïques, Marie Perret est favorable à l'interdiction du voile intégral, "parce que c'est un déni de singularité". "On dénie à la femme le droit d'être une personne, le voile rejette l'autre à une distance infinie, il crée dans la société une classe d'intouchables" a-t-elle dit.

La commission, présidée par le député PCF du Rhône André Gérin, doit se rendre à Lille, Marseille, Lyon et en Belgique pour d'autres auditions.

*(Riposte Laïque n° 118)*



*C'est bien la "face" qu'il faut cacher, pas la "fesse"...*

**Aceh :** . En dépit de vives protestations des défenseurs des droits de l'homme et des organisations féminines, la province d'Aceh, région semi-autonome d'Indonésie, va durcir ses lois déjà très strictes en instituant la lapidation à mort en cas d'adultère. Lorsque cette nouvelle loi entrera en vigueur,

l'adultère commis par une personne non-mariée sera passible de 100 coups de bâton, tandis que l'adultère commis par une personne mariée sera puni de lapidation jusqu'à la mort.

Source de l'article [www.wlum.org](http://www.wlum.org)

**17.09.2009**

**Vatican :** Le pape Pie XII, dont le rôle pendant la Seconde Guerre Mondiale est controversé, doit être reconnu comme "Juste parmi les nations", a estimé mercredi au Vatican, Gary Lewis Krupp, président de la fondation Pave the way (...)

La fondation Pave the way œuvre à la promotion de la paix dans le monde à travers le dialogue entre les religions. (AFP)

**France :** Les musulmans de l'armée française qui se rendent en pèlerinage à la Mecque cette année n'auront pas besoin de prendre de vols commerciaux pour s'y rendre ni de loger avec le commun des mortels.

Le ministère de la défense affrètera un avion pour les envoyer en Arabie Saoudite, et organisera également leur séjour. (...) pour Mohamed-Ali Bouharb, capitaine de gendarmerie qui a organisé la semaine dernière les derniers préparatifs pour le pèlerinage, cela constitue un pas de plus vers la "banalisation" de l'islam à l'instar des autres religions. (...)

Hébergement et guides seront organisés par le ministère de la défense saoudien. D'après : The Globe and Mail <http://www.theglobeandmail.com> . Traduction d'extraits Bivouac-ID par Yann le 17 septembre 2009

**22.09.2010**

**Allemagne :** église catholique / statistiques

La Conférence épiscopale allemande a annoncé le 21 septembre à Bonn que 121.155 catholiques sont sortis de l'Eglise l'année passée. Cette augmentation des sorties d'Eglise correspond à la tendance qui a prévalu ces dernières années.

En 2006, 84 389 catholiques ont quitté l'institution. Ce nombre a augmenté de près de 10 000 unités en 2007.

Les statistiques révèlent également une diminution du nombre de personnes qui réintègrent l'Eglise et de celui des nouvelles entrées. En 2008, les retours se sont montés à 9 546, alors qu'ils étaient encore 10.207 en 2007, et 10.823 en 2006. En même temps, le nombre des nouvelles entrées a chuté à 4.388 en 2008 par rapport aux 4.881 l'année précédente. (...)

Ces chiffres ont aussi des incidences sur les impôts encaissés par l'Eglise (10% de diminution des recettes).

L'Eglise catholique comptait en 2008 en tout environ 25,18 millions de fidèles, ce qui représente à peu près 280.000 membres de moins que l'année précédente. En même temps, le nombre des paroisses et des aumôneries est passé de 12.265 à 12.080.

L'année passée, 48.841 couples se sont mariés à l'église, ce qui représente 552 de moins qu'en 2007. Par contre, le nombre de funérailles religieuses a augmenté de 5.300 pour atteindre 256.735. Ctb/apic/kna/pem/js » une dépêche Cathobel (22/09)

**24.09.2009**

**Pays-Bas :** Aux Pays-Bas, le député islamophobe Geert Wilders propose d'introduire une taxe sur le voile, une taxe de 1.000 euros par an, couplée à un système d'autorisation du port du voile. Sa proposition a été mal accueillie. C'est mercredi dernier (22/09) au cours d'un débat parlementaire sur le budget que le fondateur du "Parti de la Liberté" (PVV - opposition) a lancé ce brûlot : une "taxe sur les chiffons de tête".

**Arabie Saoudite :** Dans le royaume qui prône la vertu comme système de vie, la violence, l'intolérance et la délinquance des mœurs ne cessent d'augmenter. Même le développement économique du pays en pâtit.

La société saoudienne est soumise à un ensemble de lois, de règles et de valeurs héritées de l'enseignement religieux. Cela donne un système contraignant que la police religieuse, les institutions religieuses officielles, l'école, l'université, l'appareil administratif et judiciaire, ainsi que les médias imposent quotidiennement au citoyen.

Toutes ces instances cherchent à imposer par la force la religion dominante. Ce régime de la vertu est en vigueur depuis des décennies dans la "citadelle" de l'islam salafite, mais les résultats sur le terrain sont en parfaite contradiction avec les buts recherchés. (Hamza Al-Gazaz / Rasid)

**Népal :** Une église s'est effondrée en écrasant au moins 24 personnes, et en blessant 62 autres fidèles, dans l'est du Népal, selon la police locale. Parmi les 24 morts, on dénombre 17 femmes et quatre enfants. Les victimes étaient réunies pour une conférence chrétienne dans la ville de Dharan, à l'est du Népal, et dormaient dans le bâtiment quand il s'est effondré, mercredi matin (23/09), selon Arjun Khadka, un policier. AP

### 26.09.2009

**République tchèque :** Benoît XVI a évoqué avec insistance les "blessures causées par l'idéologie athée" des régimes communistes et s'est réjoui de leur effondrement il y a tout juste vingt ans. (...)

"La société actuelle porte encore les blessures causées par l'idéologie athée et elle est souvent fascinée par la mentalité moderne d'une consommation hédoniste, avec une dangereuse crise des valeurs humaines et religieuses et la dérive d'un relativisme éthique et culturel déferlant. Maintenant que la liberté religieuse a été rétablie, je fais appel à tous les citoyens de la République pour qu'ils redécouvrent les traditions chrétiennes qui ont façonné leur culture" (...)

### 28.09.2009

**Le pape en République Tchèque :** (dimanche)

(...) Le pape allemand a placé "l'athéisme" promu par quarante années de régime communiste au cœur de ses critiques ; sans allusion au cas particulier de la République tchèque dont la distance avec le catholicisme est, pour des raisons historiques, antérieure à cette période.

Comme il l'avait fait la veille en évoquant "la société actuelle, qui porte encore les blessures causées par l'idéologie athée", Benoît XVI a insisté sur ce point, lors de la messe à Brno. "L'expérience de l'Histoire montre à quelles absurdités parvient l'homme quand il exclut Dieu de l'horizon de ses choix et de ses actions", a-t-il souligné. (...).Stéphanie Le Bars.

(Et à quelles horreurs il aboutit quand il l'impose...)

### 29.09.2009

**Belgique :** La Plateforme citoyenne des musulmans de Belgique, rappelle que ses membres "ont toujours défendu la mixité dans l'enseignement, dans une société pluraliste". Face à l'interdiction quasi générale du voile, ils envisagent de créer leur propre réseau scolaire, "ouvert à toutes et à tous, quelle que soit leur conviction ou apparence".

(R. G.) dans Le Soir

*Magnifique ! Et le jour où les sikhs voudront porter leur turban en classe ? Et aussi : un réseau scolaire musulman*

*ouvert aux athées masqués ? Le "pluralisme" est un mythe incohérent s'il rêve de faire vivre pacifiquement ensemble plusieurs communautés de convictions intolérantes sans règles communes.*

**Espagne :** avortement - Le gouvernement socialiste a approuvé, samedi 26 septembre, un projet de loi modifiant la législation sur l'avortement en vigueur depuis 1985. Si le texte est adopté par le Parlement, l'interruption volontaire de grossesse (IVG) sera désormais un droit pour toutes les femmes vivant en Espagne dans un délai de 14 semaines. L'IVG sera autorisée jusqu'à 22 semaines s'il y a un "risque pour la vie et la santé de la mère" ou la possibilité de "graves malformations du fœtus", et sans limite de temps en cas de "maladie incurable du fœtus". (...) L'aspect le plus controversé de la réforme est la possibilité donnée aux mineures d'avorter sans le consentement de leurs parents. Jean-Jacques Bozonnet dans Le Monde

### 30.09.2009

**Tadjikistan :** Dans la tradition musulmane, le "triple talaq" est une formule prononcée par l'homme faisant foi d'acte de divorce. "Je divorce, je divorce, je divorce" (Talaq, talaq, talaq) : ces trois mots suffisent pour qu'un homme se sépare de sa femme religieusement. (...) Dans ce pays dont 90% de la population est musulmane sunnite, la prononciation de ces trois mots est devenue chose courante. 21<sup>ème</sup> siècle oblige, beaucoup d'hommes ont désormais recours au SMS pour informer leurs femmes de leur volonté de mettre un terme à leur mariage (...)

La procédure de divorce est alors très simple : ils envoient un message texte contenant la fameuse formule : "talaq, talaq, talaq" (...) Au Tadjikistan, des milliers de femmes doivent affronter cette horrible réalité.

D'après Sarah Draï pour Guysen International News

### 01.10.2009

**Allemagne :** Le lycée Diesterweg, situé dans le quartier populaire de Wedding à Berlin, devra créer une salle de prière. La justice a accédé à la demande d'un élève musulman. Yunus, âgé de 16 ans, qui a décidé de tenir tête à l'administration pour avoir le droit de dérouler son tapis de prière entre deux cours. La justice lui a donné raison. La liberté religieuse est expressément garantie par la Loi fondamentale, la Constitution allemande. "Le droit fondamental qu'est la liberté de religion ne se limite pas à la liberté intérieure, mais aussi à l'expression de la religion, donc également à la prière, a tranché le tribunal de Berlin. On ne peut pas attendre d'un élève croyant qu'il ne prie qu'en dehors des heures scolaires. À condition que la prière n'influence pas la vie de l'école.

### 04.10.2009

**France :** Un club de football de Créteil réunissant des musulmans pratiquants a refusé de jouer ce dimanche le match amateur qui devait l'opposer au Paris Foot Gay. (...)

Sur France info, un représentant du club expliquait son refus de jouer contre le PFG : "En tant que musulman pratiquant, je n'adhère pas à leurs idées" (\*).

Un argument confessionnel qui laisse Pascal Brethes du PFG perplexe : "Il faudrait poser la question dans l'autre sens: que se passerait-il si des équipes refusaient de rencontrer une équipe de musulmans pratiquants ?"

\* Pour ce musulman, être "gay" est une idée.

Ça s'apprend à la mosquée, on imagine ?

**05.10.2009**

**Égypte :** Selon le quotidien égyptien Al-Masri Al-Yom, l'imam Mohammed Sayyed Tantaoui d'Al-Azhar, de la prestigieuse mosquée cairote, a demandé samedi à une collégienne d'ôter son niqab. Il a également affirmé qu'il était déterminé à interdire officiellement à toute personne portant le voile intégral d'entrer dans les lycées dépendant d'Al-Azhar. Par ailleurs, le ministre de l'Enseignement supérieur Hani Helal a décidé d'interdire l'accès des cités universitaires aux étudiantes vêtue du niqab. (...) AFP

**06.10.2009**

Belgique - Cultes : EMB (Exécutif des Musulmans de Belgique). L'auditeur du Conseil d'Etat conteste la régularité de l'élection de l'Exécutif des musulmans de Belgique en 2005, annonce "Le Soir", précisant que cela revient à contester l'installation des actuelles instances représentatives du culte musulman.

**Europe – Terrorisme :** Interpol a alerté toutes les polices européennes sur les risques de l'utilisation par Al-Qaïda de suppositoires explosifs. "Les mesures de sécurité aéroportuaires actuelles ne sont pas capables de détecter le transport d'une bombe dans le corps humain" avertit l'organisation internationale de police (Guysen International)

**08.10.2009**

**Dungloe (Irlande) :** Les visiteurs d'une grotte isolée en Irlande ont affirmé avoir vu une statue de la Vierge Marie pleurer. "Nous sommes entrés et un peu avant huit heures quelqu'un a suggéré qu'on commence le rosaire. Nous avons à peine commencé qu'une personne s'est écriée : Regardez là haut !". Plusieurs croix auraient ainsi fait apparition dans le ciel pendant une dizaine de minutes. Puis ils auraient remarqué que la statue se mettait à changer de forme et de couleur. "Son visage est devenu humain, elle a tourné la tête et a regardé les gens en face d'elle. Puis elle a baissé les yeux pour regarder les enfants qui se tenaient devant."

*Pourtant on le rappelle assez souvent : l'abus d'alcool favorise les délires (le "delirium tremens") qui vous fait voir des animaux bizarres un peu partout, et les Irlandais ne sont pas particulièrement connus pour leur sobriété.*

**Jérusalem :** Les tensions entre juifs et musulmans se sont multipliées ces dernières semaines à Jérusalem. La veille de Kippour, la police israélienne avait fait usage de grenades assourdissantes pour disperser les quelques 150 Palestiniens qui jetaient des pierres sur des fidèles juifs en visite sur le Mont du Temple. (Guysen International News)

**09.10.2009**

**Palestine / Gaza :** Le mouvement islamiste Hamas a décidé jeudi d'interdire aux femmes de faire de la moto ou du scooter, et ce par souci de sécurité et pour préserver "les traditions". "Nous avons décidé d'interdire aux femmes de monter sur des motos pour préserver la stabilité et les traditions de notre société", a déclaré dans un communiqué le ministère de l'Intérieur du Hamas, qui exerce de facto le pouvoir dans la bande de Gaza depuis qu'il en a éjecté le Fatah. Les femmes ne conduisent pas de moto à Gaza, territoire conservateur, mais il leur arrive de circuler comme passagères sur ces deux-roues, qui sont souvent le seul moyen de locomotion familial.

(T.N. avec Belga)

**Canada :** "On commence avec la burqa et on continue avec quoi ?" Charles Taylor, ancien coprésident de la Commission sur les accommodements raisonnables, croit que le Canada ne peut pas interdire le port du voile intégral. (...) Le philosophe québécois n'était pas le seul, hier, à remettre en question l'appel lancé par le Congrès musulman canadien, un groupe de musulmans progressistes, qui demande à Ottawa de voter une loi bannissant le voile intégral. Mais le Congrès persiste et signe : la burqa devrait disparaître du paysage canadien, un point c'est tout. "C'est une question de sécurité. Récemment, un homme vêtu d'une burqa a commis un hold-up dans une banque de Mississauga" (Agnès Gruda – La Presse)

**10.10.2009**

**Belgique :** Statistiques : La réalité ecclésiale a bien changé. Des 10.400 prêtres diocésains que comptait l'Eglise belge en 1960, il en reste aujourd'hui 3.750. Même constat du côté de la pratique dominicale qui de 47% il y a 50 ans, tourne actuellement autour des 11%, alors qu'au temps du Père Damien, notre Eglise était une " Institution au sommet de sa puissance, presque une religion d'Etat". Il n'empêche que la pratique s'élève quand il s'agit d'accompagner les événements familiaux comme les naissances dont 60% s'accompagnent de baptêmes, ou les décès, suivis à 61% de funérailles religieuses. Même si, tempère S. Maillard, citant l'abbé de Beukelaer "la première religion des Belges est le catholicisme non pratiquant" (\*). (cathobel 10/10)

(\* *Un catholique "non pratiquant" c'est comme un végétarien qui mange du steak !..*

**11.10.2009**

**France :** Le premier ministre, **François Fillon**, reçu samedi 10 octobre au Vatican par Benoît XVI, s'est fait le chantre d'une "laïcité sereine". La France a choisi, sans obligation de sa part, d'envoyer son premier ministre à la canonisation de Jeanne Jugan. Choix validé par le Saint Siège : alors que les chefs de gouvernement ne sont pas toujours reçus par le pape, ce fut le cas de l'hôte de Matignon samedi matin (10/10). Le premier ministre a confié sa satisfaction à La Croix "nous avons abordé de nombreux points relatifs à nos relations bilatérales, sans oublier les initiatives communes possibles autour du Proche-Orient, de l'Afrique, du Liban ou de la crise écologique (La Croix /10).

**12.10.2009**

France (Paris) : Des rues barrées pendant 2 heures pour cause de prières musulmanes : c'est en plein Paris, tous les vendredis ! (Riposte laïque)



### 13.10.2009

**Le Vatican** a proclamé le père Damien "saint patron des lépreux et des sidéens." Selon Nathan Clumeck, il pourrait ainsi conforter la représentation du sida comme maladie dangereuse nécessitant l'isolement social des malades.

### 14.10.2009

Le concordat, réponse au fondamentalisme religieux ?

A mi-parcours des travaux du second Synode des évêques pour l'Afrique, au Vatican, le rapporteur général de cette assemblée a estimé que l'Eglise africaine devait être "transformée de l'intérieur" et qu'elle entendait aussi "transformer le continent".  
zenit.org - <http://zenit.org/article-22330?l=french>

### 15.10.2009

**Allemagne** : Les représentants de la communauté turque en Allemagne pensent avoir trouvé une solution pour favoriser l'intégration des musulmans outre-Rhin : l'adoption de jours fériés islamiques pour tous les écoliers allemands, quelle que soit leur religion ce qui a déclenché une vive polémique en Allemagne, où les autorités cherchent à favoriser l'intégration des immigrés espérant ainsi compenser en partie un taux de natalité en forte baisse. (le figaro.fr)

**Suisse** : L'initiative populaire fédérale qui veut en interdire la construction est, selon le Conseil d'Etat, un vrai missile pointé contre notre économie. Hier, accompagné des représentants des communes de Vernier, de Carouge, du Grand-Saconnex, de Pregny-Chambésy et de la Ville de Genève, il a expliqué en quoi le scrutin du 29 novembre est dangereux pour Genève.

En clair, l'économie genevoise souffrirait énormément de perdre des partenaires et des clients musulmans qui se sentiraient humiliés par le résultat de la votation. Une étude estime que 5% du produit intérieur brut est directement lié à des échanges avec le monde musulman.

### 16.10.2009

**Somalie** : Convaincus que le port du soutien-gorge constitue une tromperie et qu'il va à l'encontre de l'enseignement de l'islam, des militants du groupe somalien Al-Chabab ont fouetté en public plusieurs femmes qui portaient ce sous-vêtement.

"Les islamistes disent que la poitrine d'une femme doit être ferme naturellement, ou bien plate", a expliqué une habitante de Mogadiscio dont les filles ont subi le fouet, jeudi.

Si les femmes n'ont pas le droit de porter de soutien-gorge, les hommes, en revanche, ont l'obligation de porter la barbe... faute de quoi, c'est aussi le fouet des militants d'Al-Chabab qui les attend. (...) Vu dans le quotidien régional Ouest-France et aussi sur le web :

<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/International/2009/10/16/008-somalie-soutien-gorge.shtml>

### 17.10.2009

**Espagne** : Plus d'un million d'opposants à l'avortement ont manifesté au cœur de Madrid contre le projet de loi visant à autoriser l'IVG jusqu'à la quatorzième semaine. "L'avortement non ! La vie oui !" (...) L'ancien chef du gouvernement conservateur José Maria Aznar, mais également plusieurs élus de la droite, dont la présidente de la région de Madrid, Esperanza Aguirre et la Secrétaire générale du Parti populaire (PP) Maria Dolores de Cospedal, ont participé à cette marche.

### 18.10.2009

**Italie** : L'heure d'enseignement de la religion musulmane envisagée par le gouvernement "ne fait pas partie de notre culture", estime le président de la Conférence épiscopale italienne, le cardinal Angelo Bagnasco, dans un entretien publié dimanche par le Corriere della Sera.

Par contre : "L'heure (d'enseignement) de religion catholique se justifie par le fait qu'elle fait partie de notre histoire et de notre culture. (AFP sur le site de La Croix )

*(Voilà un avis purement objectif, personne n'en doutera !...)*

### 19.10.2009

**Angleterre** : Un garçon Sikh de 14 ans a été retiré d'une école (Compton School) à Barnet, Londres Nord, sous prétexte de discrimination religieuse lorsque l'école lui a refusé la permission de porter son "Kirpan" (poignard rituel). (\*) (...)

La direction de l'école a tenté de trouver un compromis suggérant le port d'une version de deux pouces de ce poignard (au lieu de cinq pouces).

Mais cette proposition fut rejetée par la famille arguant que ce serait là une "réplique" et non un objet "sacré". (...) Mejjindarpal Kaur, directeur du groupe communautaire des Sikhs Unifiés a affirmé que cette décision était une atteinte à la liberté religieuse. (...) ([www.secularism.org.uk](http://www.secularism.org.uk)) (\*) *C'est le permettre qui aurait été discriminatoire ! Pourquoi les petits français ne peuvent-ils pas avoir leur opinel en poche ? Mais parce ce n'est PAS un objet rituel ou religieux...!*

**UE** : église catholique. Le pape a reçu lundi 19 octobre au Vatican le nouveau chef de la délégation de la Commission européenne auprès du Saint-Siège. (...) Les valeurs qui ont "fait naître" l'Europe, a d'abord souhaité rappeler le pape devant le diplomate européen, "sont le fruit d'une longue et sinueuse histoire dans laquelle, nul ne le niera, le christianisme a joué un rôle de premier plan" (\*). Benoît XVI a ensuite justifié l'insistance de l'Eglise qui, lorsqu'elle "rappelle les racines chrétiennes de l'Europe, (...) n'est pas en quête d'un statut privilégié pour elle-même" (??). (...) (cathobel)

*(\*) Certes, surtout par l'opposition qui s'y est développée contre le pouvoir de l'église catholique...*

### 20.10.2009

**Rome**. Une constitution apostolique pour les anglicans qui rejoignent la communion catholique est annoncée par le cardinal William Joseph Levada, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi (*anciennement l'inquisition – ndlr*), et Mgr Joseph Augustine Di Noia, secrétaire de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements.

Ils ont présenté ce matin à la presse la "Note sur les Ordinariats personnels pour les Anglicans qui veulent adhérer à l'Eglise catholique". (...)

Le document explique que Benoît XVI "a introduit une structure canonique" prévoyant "l'institution des Ordinariats personnels, qui permettra aux fidèles auparavant anglicans d'entrer dans une communion plénière avec l'Eglise catholique, tout en conservant, en même temps, des éléments de leur patrimoine spirituel et liturgique anglican" (...) La Note prévoit "la possibilité d'ordonner des prêtres mariés auparavant anglicans, comme prêtres catholiques". Mais ils ne pourront pas devenir évêques (...).

(Zenit.org) dans La Croix (20/10) <http://www.la-croix.com/afp.static/pages/091020115817.5g4s8z5i.htm>

*(Un coup vache pour l'église anglicane)*

**Angola :** Luanda - La ministre de la Culture, Rosa Cruz e Silva, a plaidé lundi pour la nécessité de conjuguer des efforts et idées visant à clarifier les situations qui continuent à inquiéter la société angolaise, comme le phénomène religieux et ses conflits ainsi que des enfants accusés de sorcellerie, fruit du surgissement accru des églises. (...) La ministre de la Culture, a indiqué que son secteur a reçu des orientations du Gouvernement pour chercher des solutions adéquates afin de mettre fin à l'instabilité résultant des conflits de leadership dans les églises qui culminent toujours par la prolifération des sectes. (Angola Press)

**Belgique :** le conseil provincial du Hainaut a approuvé la proposition de M. Bernard Beugnies visant à interdire dans tout l'enseignement provincial, comme c'est déjà le cas dans les hautes écoles, le port de couvre-chefs *et signes religieux*.  
(*Ce n'était pas nécessaire et très maladroit de les ajouter.*)

### 21.10.2009

**France :** voile intégral . Le sociologue et historien de la laïcité Jean Bauberot a expliqué ce mercredi devant la mission parlementaire sur le voile intégral qu'une loi d'interdiction serait inadaptée et inefficace pour contrer le phénomène, provoquant une certaine indignation parmi les parlementaires. Expliquant en préambule que le port du voile intégral traduit souvent une protestation à l'égard d'un monde considéré comme hostile, ou une volonté d'affirmer sa différence, et/ou (*sic*) une vision "littéraliste" de la pratique de l'islam, il a estimé qu'une loi d'interdiction serait vécue comme un ostracisme par l'ensemble de la communauté musulmane, même si elle est "très majoritairement" hostile au voile intégral. Une éventuelle loi, a-t-il insisté, serait la deuxième qui viserait l'islam (après la loi sur le voile à l'école). (...) Plusieurs parlementaires lui ont sèchement reproché son "intellectualisme" et son manque de connaissance du terrain. Ils n'ont pas apprécié non plus qu'il les invite à se demander si un loi sur le voile intégral "serait utile à la République au regard de l'Histoire".

La mission parlementaire d'information sur le port du voile intégral sur le territoire national, présidée par le député du Rhône André Gérin (PCF), doit rendre son rapport fin janvier 2010. – une dépêche AFP dans La Croix (21/10)

**France :** finance islamique : Lagarde tente de passer en loucedé – par Bénédicte Charles sur Marianne2 (21/10)

"Le 17 septembre, l'Assemblée a adopté un texte destiné à permettre l'implantation de la finance islamique — donc compatible avec la Charia — en France. L'amendement a été censuré par le Conseil Constitutionnel. Mais pour Bercy, ce n'est que partie remise."

**Angleterre :** une étudiante musulmane, Shawana Bilqes, 18 ans, voulait porter la burqa pendant les cours. Mais le personnel du Collège Burnley a refusé son inscription au motif que la burqa est un obstacle "à la sécurité et à la communication" (...) Mademoiselle Bilqes cherche un autre endroit où compléter ses études. Hier, elle a déclaré: "C'est mon choix de porter le voile. (...) J'ai essayé de négocier un compromis, mais ils n'étaient pas d'accord. (...) Nous sommes au 21e siècle (*justement ! ndlr*) et il y a des gens de tous horizons. Je suis dans les cadets de la police et pourtant ce n'est pas un problème d'y porter le voile." John Smith, le principal du collège à Burnley, a défendu la décision de son personnel.

"Nous sommes déterminés à maintenir les plus hauts standards d'enseignement et d'apprentissage, (...) Nous sommes également déterminés à offrir un environnement sûr pour tous nos élèves. Par conséquent, nous exigeons que tous les membres de la communauté universitaire soient identifiables en tout temps (...). Source : Daily Mail\_Traduction d'extraits par Bivouac-ID en collaboration avec Poste de veille

**Angleterre :** L'Université Cambridge permettra à des étudiantes (\*) musulmanes de porter la burqa lors des cérémonies de graduation. Par tradition, les étudiants sont tenus de porter des costumes sombres et des chemises blanches sous leur toge de graduation. Cambridge a sévi contre les entorses à la règle après que des responsables se soient plaints que de plus en plus d'étudiants portaient des vêtements décontractés aux cérémonies. (...) Hier, l'Université a précisé que les vêtements liés à l'observance religieuse, comme la burqa, seront toujours autorisés. Ainsi, la burqa pourra être portée sous la toque universitaire aux cérémonies de remise des diplômes, ainsi que pendant les travaux dirigés et les conférences. (...)

Source : Daily Mail\_Synthèse et traduction d'extraits par Bivouac-ID en collaboration avec Poste de veille.

(\*) *Comment saura-t-on que c'est une étudiante ?*

(*Et c'est bien sûr l'Université qui décide de ce qu'est un "vêtement religieux". À force de vouloir éviter les discriminations, on en crée. Est-ce que n'importe qui pourrait venir en burka ? Si oui, alors les étudiants "en tenue décontractée" n'auront qu'à enfiler une burka par dessus...)*

### 30.10.2009

**Suisse :** minarets. Le Comité des Droits de l'Homme, organe chargé de veiller au respect par les Etats du Pacte de l'ONU sur les droits civils et politiques, a fait plusieurs recommandations à la Confédération helvétique. Cette dernière "doit assurer activement le respect de la liberté de culte et combattre fermement les incitations à la discrimination, à l'hostilité et à la violence", a-t-il demandé.(...) Le gouvernement et le Parlement suisses avaient appelé au rejet du texte de cette initiative au nom de l'égalité de traitement, de l'interdiction de la discrimination et de la liberté de culte. **Selon un sondage publié récemment, cette initiative serait rejetée par 53 pc des Suisses** contre 34 pc qui voteraient "oui" (13 pc d'indécis). La Confédération helvétique compte plus de 300.000 musulmans sur une population de 7,5 millions d'habitants, faisant de l'islam la deuxième religion du pays après le christianisme. ctb/MAP.

### 02.11.2009

**Windsor (Angleterre) :** Les responsables des neuf principales religions du monde - Baha'i, bouddhistes, chrétiens, taoïstes, hindous, musulmans, juifs, shintoïstes et sikhs - seront accueillis par le Prince Philip, ainsi que le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon, et des représentants de la Banque mondiale et d'ONG environnementales.(...)

### Un coran "écologique" ? :

Quelque 200 leaders musulmans, réunis en juillet à Istanbul, ont déjà préparé un plan d'action sur sept ans qui prévoit notamment un "éco-label musulman" applicable à tous les domaines, de l'impression des Corans aux pèlerinages.

dépêche AFP sur Romandie.com (02/11)

(*Dans The Guardian, on estime que les convictions écolo doivent être protégées au même titre que les religieuses...)*

### 03.11.2009

**Italie** : La Cour européenne des droits de l'Homme a condamné mardi l'Italie pour la présence de crucifix dans les salles de classe, (...) La Cour a conclu à l'unanimité à la violation de l'article 2 du protocole 1 (droit à l'instruction) conjointement avec l'article 9 de la convention (liberté de pensée, de conscience et de religion). (...) (Belga)(GFR)

### 04.11.2009

**Italie** : séparation E/E / crucifix . La ministre italienne de l'Éducation s'est insurgée mardi contre la décision "idéologique" de la Cour européenne des droits de l'homme condamnant la présence de crucifix dans les salles de classe italiennes.

"La présence du crucifix dans les classes ne signifie pas une adhésion au catholicisme, c'est un symbole de notre tradition", a déclaré la ministre. (AFP)

**Anecdote** (communiquée par l'UAAR):

Pendant l'émission "La vita in diretta", diffusée sur RaiUno, il y a eu un débat à propos du crucifix dans les salles de classe auquel participaient le parlementaire catholique Rocco Buttiglione, le Secrétaire UAAR Raffaele Carcano, le prof. Franco Coppoli, le président Honoraire UAAR Piergiorgio Odifreddi et le prêtre Don Mario Pieracci.

À la conclusion de l'espace dédié à ce thème, le ministre de la défense Ignazio La Russa est arrivé et s'adressant à ceux qui venaient d'exprimer leur opposition à la présence de symboles catholiques sur les murs des écoles publiques, il a déclaré ce qui suit :

"En tout cas nous n'ôterons pas le crucifix !

Ils peuvent mourir !

Le crucifix sera dans toutes les salles de classe, dans toutes les salles publiques !

Ils peuvent mourir ! Ils peuvent mourir !

Eux et ces fausses organisations internationales qui ne comptent pour rien ! "

L'UAAR ne peut s'empêcher de remarquer qu'un ministre qui adresse des déclarations si graves à une minorité et aux institutions européennes est indigne de son poste institutionnel. L'UAAR espère qu'il y aura une intervention immédiate afin de rétablir la pleine liberté d'expression et la pleine liberté de conscience de tous les citoyens non-catholiques.

NB: L'intervention du ministre La Russa est visible à

<http://www.youtube.com/watch?v=goWDbvNGr0>

### 06.11.2009

**Irlande** : pratique religieuse / statistiques

Les deux tiers des irlandais vont à l'église une fois par mois, révèle un sondage conduit par RedC pour le compte de l'institut Iona (The Iona Institute), une organisation non gouvernementale dont le but est de renforcer la société civile en soutenant la religion et le mariage. (...) La fréquence de participation aux offices religieux par semaine a augmenté de 4% passant de 42% à 46% en une année, alors que le pourcentage de ceux qui vont à l'église au moins une fois par mois est de 19%, arrivant à un total de 65%. Seul 1% des personnes interrogées ne vont jamais à l'église, tandis que 10% ne s'y sont pas rendus la dernière année.(...)

La pratique religieuse varie selon la région d'Irlande prise en considération : si dans les zones rurales la pratique hebdomadaire atteint 56%, à Dublin elle est de 38%. (...) Pour plus d'informations: <http://www.ionainstitute.ie/> - Ctb/zenit une dépêche Cathobel (06/11)

### 08.11.2009

**Italie** : séparation Eglise-Etat / crucifix. En Italie environ 84 % des personnes sont favorables au crucifix dans les classes, 14% sont contre et 2 % sans opinion, selon un sondage publié dans le principal quotidien, le Corriere della Sera.

Parmi ceux qui ne vont jamais à la messe, 68 % se disent favorables à la présence du crucifix, ce pourcentage grimpe à 86 % pour ceux qui vont "plusieurs fois par an" à la messe et à 93 % parmi ceux qui vont "au moins une fois par semaine" à l'église.

Selon le politologue, Renato Mannheimer, le groupe le plus important en Italie semble être composé de personnes considérant le crucifix "essentiellement comme un symbole rappelant les traditions culturelles et sociales" du pays sans nier "la signification religieuse de la croix".

(d'après une dépêche AP par la rédaction en ligne du "Soir")

### 11.11.2009

**Espagne** : Avocate exclue d'un tribunal pour cause de port de voile qui ne masquait pas son visage mais cachait seulement ses cheveux. Une avocate porteuse d'un voile a été exclue d'un procès par un juge espagnol qui lui reprochait de ne pas s'être conformée aux règles vestimentaires d'application.

L'avocate concernée a décidé de porter l'affaire devant la Cour nationale (...) Au mois d'octobre dernier, le juge Javier Gomez Bermudez avait déjà fait la "Une" des médias en exigeant d'un témoin porteur d'une burqa de montrer son visage. (La Libre Belgique)

### 14.11.2009

**Jérusalem** : Retour sur la "bataille du shabbat"

Samedi 14 novembre, à Jérusalem, les tensions entre les "Harédim" (juifs ultra-orthodoxes) et les forces de l'ordre sont encore montées d'un cran. 2.000 "Harédims" protestaient contre l'augmentation du nombre de salariés opérant dans l'usine Intel durant le jour sacré du Shabbat. (Guysen International News)

**Grenoble** : Quand les intégristes catholiques prennent exemple sur les musulmans en faisant des prières publiques.

Ce samedi 14 novembre une action insolite a eu lieu presque tout l'après-midi devant le Centre IVG et de planning familial de l'hôpital CHU de Grenoble. Une trentaine de personnes de tous âges, allant d'une vingtaine d'années au 3ème âge ont été autorisées à prier à genoux devant le centre IVG pour les "âmes des innocents assassinés par les avortements", avec des pancartes contre un prétendu génocide. Pendant plus de 2 heures ils ont donc , à genoux, chanté des cantiques, fait des signes de croix et marmonné des prières, inaudibles vu les cris et slogans des militants républicains de gauche de tout bord qui s'étaient précipités sur les lieux pour ne pas les laisser agresser "physiquement" les femmes entrant ou sortant de ce centre comme ils avaient osé le faire au début de l'année devant l'indifférence des autorités publiques. (...) Hubert SAGE (Riposte laïque n°110)

**Angleterre** : Le directeur du Centre islamique d'Angleterre, l'Ayatollah Abdolhossein Moezi, a déclaré que les musulmans servant dans les forces armées britanniques doivent démissionner de leurs postes, selon un entretien publié dans le Times de Londres, ce samedi. "Nous disons que les musulmans ne sont pas autorisés à aller tuer des musulmans. Pensez-vous que les chrétiens sont autorisés à aller tuer des musulmans ?" a-t-il déclaré. (Guysen.International.News)

**16.11.2009****Jérusalem** : encore le shabat

Le rabbin Aryeh Stern, le candidat sioniste religieux au poste de Grand rabbin de Jérusalem, a déclaré, ce dimanche, qu'il était important pour protester contre la profanation du Chabbat, mais que toute protestation doit être menée de manière non violente. Commentant les manifestations des ultra-orthodoxes devant l'usine d'Intel, ce samedi, le rabbin Stern, a dit "nous devons nous rappeler que la sainteté du Chabbat est notre première priorité, même si cela affaiblit l'économie israélienne" (Guysen.International.News).

**19.11.2009**

## France : finance islamique - la ruée vers l'or noir

"Feignant de louer l'éthique de la finance chariah-compatible, les pontes des marchés regardent avec gourmandise les juteux pétrodollars à même de solder leur dette sans vexer Bruxelles. Exemple au raout de la finance islamique organisé par l'université Paris Dauphine." (dans Marianne.)

**20.11.2009**

**Mutilations génitales** : Les demandes d'asile pour mutilations génitales en hausse – une dépêche Belga dans La Libre Belgique. Les mutilations génitales sont encore répandues dans la majorité des pays africains. Beaucoup de mères craignent pour leurs filles et fuient donc leur pays.

"Si une fillette risque d'être mutilée, il s'agit d'une raison suffisante pour accorder à l'enfant et ses parents le statut de réfugié", explique Dirk Van den Bulck, commissaire général aux réfugiés et aux apatrides. "Cette possibilité existe depuis longtemps, mais depuis 2007 nous constatons une augmentation significative du nombre de réfugiés (...) nous menons une politique active en matière de mutilations génitales et les réfugiés en font clairement usage". L'an dernier, le nombre de décisions favorables se chiffrait à 141. Cette année, leur nombre devrait être similaire.

**21.11.2009**

**Réchauffement climatique** : Des documents volés dans un centre de recherche alimentent les doutes sur le réchauffement. Des hackers ont forcé cette semaine les ordinateurs d'un des principaux centres de recherche au monde sur le climat, le Climatic Research Unit de la célèbre université de East Anglia en Angleterre. Ils ont rendu public environ 3.000 documents et un millier de courriers électroniques qui remontent pour certains jusqu'à 13 ans dans lesquels des scientifiques éminents, anglais et américains, semblent parfois s'accorder pour présenter et manipuler les données climatiques afin de mettre en avant la responsabilité humaine dans le réchauffement. (...)

Voir à l'adresse : <http://www.eastangliaemails.com/index.php>

(...) Pour Myron Ebell, responsable de l'énergie et de la politique sur le réchauffement climatiques du Competitive Enterprise Institute, financé par des entreprises américaines, ces documents montrent que les chercheurs se sont «arrangés» pour établir un consensus scientifique montrant que les hommes sont responsables du changement climatique.

"Il est clair que certains des scientifiques les plus éminents en matière de climat dans le monde, comme ils sont toujours décrits, sont plus préoccupés par la promotion d'un discours politique alarmiste que par la recherche scientifique", déclare Myron Bell. "Certains courriers électroniques que j'ai lu montrent qu'on tord la réalité scientifique pour qu'elle corresponde aux positions politiques", ajoute-t-il.

**22.11.2009****Egypte** : affrontements entre musulmans et coptes

Des musulmans du sud de l'Egypte ont incendié et pillé ce samedi des boutiques appartenant à des coptes chrétiens, dans la localité de Farshout, dans la province de Oena, selon des témoins. (...) Les affrontements ont éclaté après l'arrestation d'un copte pour agression sexuelle présumée d'une musulmane, âgée de 12 ans, selon les villageois, de 18 à 30 ans d'après les sources de sécurité. 30 musulmans ont été interpellés. (Guysen.International.News)

**25.11.2009**

**Iran** : Selon un religieux iranien, Ali Zolelm, dans plusieurs provinces du pays, les écoles ont été transférées du contrôle gouvernemental à celui des séminaires islamiques. Cette tendance concerne les écoles primaires et fait partie de la guerre menée par l'Iran contre les influences occidentales. (Guysen.International.News)

**Turquie** : université / religion

Le Conseil d'Etat, plus haute instance administrative turque, s'est prononcé mercredi contre une disposition soutenue par le gouvernement islamo-conservateur et permettant l'accès à l'Université des élèves des lycées d'enseignement religieux, a rapporté l'agence Anatolie.

Cette instance, saisie par le barreau d'Istanbul, a décidé à l'unanimité d'arrêter l'application d'une décision controversée prise en juillet dernier par le Conseil supérieur de l'éducation (YÖK) car des "conséquences graves et irréversibles" pourraient en résulter pour le système éducatif turc, précise l'agence. (...)

Le port du voile est interdit dans la fonction publique et les universités en Turquie, pays musulman au régime laïque, et est perçu par les milieux pro-laïques comme un signe ostensible de soutien à l'islam politique.

(dépêche AFP dans La Croix)

**Irlande**: L'Eglise catholique d'Irlande a couvert les abus sexuels commis par des prêtres de la région de Dublin sur des centaines d'enfants pendant plusieurs décennies, accuse un rapport d'enquête officiel publié jeudi.

Quatre archevêques successifs dans cet archevêché, le plus important du pays, ont protégé les auteurs d'abus et n'ont "pas signalé à la Gardai (police irlandaise) qu'ils étaient au courant d'abus sexuels sur des enfants" commis à partir des années 60, selon ce rapport, fruit de trois ans d'enquête.

Les conclusions de ce document plus de 700 pages, consacré à l'attitude de la hiérarchie catholique dans l'archevêché de Dublin entre 1975 et 2004, sont accablantes pour le clergé, qui a selon lui systématiquement privilégié les intérêts de l'Eglise sur ceux des enfants.

(...) Amnesty International a appelé à un référendum en Irlande pour inscrire les droits des enfants dans la constitution irlandaise afin d'éviter de tels abus à l'avenir.

"Les évêques de Dublin ont été les complices des auteurs d'abus sur les enfants, en les protégeant et les cachant, ce qui leur a permis de profiter d'innocents", a dénoncé Colm O'Gorman, le directeur d'Amnesty International pour l'Irlande qui a lui-même été victime d'abus par des prêtres.

"Les enfants ont été délibérément sacrifiés pour protéger l'Eglise", a-t-il souligné.

Source : <http://actu.orange.fr/articles/a-la-une/Irlande-l-Eglise-catholique-accusee-d-avoir-couvert-des-pretres-pedophiles.html>

### 26.01.2009

**Floride :** "Jour du coup de pied au juif" dans une école.

Au moins dix élèves d'une école secondaire de Floride ont agressé ou encouragé l'agression de leurs camarades juifs pour célébrer ce qu'ils ont appelé "jour du coup de pied au juif (Kick a Jew Day)", ce mercredi. Plusieurs élèves juifs se sont plaints d'avoir été agressés. (Guysen.International.News)

### 29.11.2009

**US : Apparition du Christ.** Mary Jo Coady a remarqué l'étrange apparition alors qu'elle rangeait sa maison. Le fer à repasser en question se trouvait dans la chambre de l'une de ses filles et, en entrant, elle a été frappée par l'image du Christ. Des traces de résidus brûlés sur la semelle du fer formeraient en effet l'image d'un homme avec des cheveux longs. Pour Mme Coady, cela ne fait aucun doute : c'est le Messie lui-même qui est représenté sur l'appareil électroménager. découvrir la vidéo : [http://www.zigonet.com/apparition/etats-unis-jesus-appara-t-sur-un-fer-a-repasser\\_art9106.html](http://www.zigonet.com/apparition/etats-unis-jesus-appara-t-sur-un-fer-a-repasser_art9106.html)

*(Si ça se trouve, un jour, quelqu'un le verra sous une de ses semelles après avoir marché dans une crotte miraculeuse !)*

**Suisse : interdiction des minarets** votée à 57%, contre les sondages !. L'ONU étudie la conformité de l'interdiction des minarets décidée par le peuple suisse avec le droit international, a indiqué un porte-parole des Nations Unies. (...) L'ONU dénonce une "discrimination évidente."

Au lendemain de la victoire inattendue du "oui" au référendum sur l'interdiction des minarets en Suisse, l'UDC, le parti populiste de droite à l'origine de cette consultation, a exigé lundi que le résultat du vote soit appliqué sans réserve par le gouvernement, celui-ci n'excluant pas de déposer un recours devant la Cour européenne des droits de l'Homme à Strasbourg.

*Le scoop : puisque les Suisses ont mal voté, Cohn-Bendit propose de recommencer une autre votation.*

*Il croit, Cohn-Bendit ?*

### 30.11.2009

**Suisse :** (Belga) Des jeunes appartenant à la mouvance autonome ont érigé lundi matin un minaret en bois d'environ 5 mètres de haut sur la place Neuve à Genève pour protester contre le résultat de la votation de dimanche.

L'éphémère édifice devait être démonté en fin de journée.

La tour était recouverte de draps blancs. Les passants étaient invités par les jeunes militants à écrire sur la toile des messages de soutien à la communauté musulmane et à exprimer leur incompréhension face à l'interdiction des minarets votée par les Suisses. (LAR)

### 02.12.2009

**Belgique :** À moins d'une semaine du sommet de Copenhague, les confessions philosophiques et religieuses de Belgique se mobilisent face aux enjeux climatiques, en soutenant deux initiatives en faveur de la justice climatique.

"Faites des vagues pour le climat" aura lieu le 5 décembre, Place du Luxembourg à Bruxelles.

"Faites du bruit pour le climat", le dimanche 13 décembre, églises et temples seront invitées à faire retentir leurs cloches et carillons. (...)

*Lutter contre la pollution par du chahut ne paraît pas être une solution géniale...*

### 03.12.2009

**Réchauffement climatique :** (Belga) L'affaire des courriels piratés d'un important climatologue britannique fait des vagues au Congrès américain où les "climato-sceptiques" s'efforcent de l'exploiter pour torpiller l'adoption au Sénat d'une loi pour combattre le réchauffement. (...) Parmi ces messages, certains émanaient de Phil Jones, le directeur du CRU. (...) Dans l'un de ces envois, il évoque le recours à "une ruse" pour manipuler des relevés de température afin de "dissimuler une baisse".

M. Jones, qui a rejeté ces accusations en affirmant que certains de ses mots ont été interprétés hors contexte, a démissionné de ses fonctions jusqu'à la conclusion de l'enquête. (...)

Le républicain James Sensenbrenner (Wisconsin, nord), numéro deux de la commission de la Chambre des représentants sur l'indépendance énergétique et le réchauffement planétaire et un des leaders du groupe des "climato-sceptiques" au Congrès, a estimé que "si les courriels sont authentiques cela est très troublant, car ils remettraient en question toute la science du changement climatique". (SCM)

*Réchauffement que pourtant tout le monde a pu constater cet hiver !.*

### 03.12.2009

**Espagne :** (Belga) L'Espagne a fait un premier pas vers l'interdiction des crucifix à l'école avec l'approbation mercredi soir d'une initiative parlementaire demandant au gouvernement d'appliquer la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme. (...) L'initiative espagnole, lancée par les députés du petit parti de gauche catalan ERC, a été approuvée en commission parlementaire, par 20 voix pour et 16 contre, avec le soutien des députés du Parti socialiste (PSOE) et des Galiciens du BNG. Le principal parti d'opposition, le Parti populaire (droite), a voté contre. Les députés d'ERC avaient annoncé, le lendemain de la condamnation de l'Italie par la CEDH, leur intention de promouvoir cette initiative. Les organisations regroupant les écoles privées espagnoles s'étaient quant à elles insurgées contre la décision de la CEDH, "inadmissible et surprenante", estimant que "si quelque chose de la sorte devait se passer en Espagne, il faudrait manifester avec force". Malgré la constitution de 1978 assurant du caractère aconfessionnel de l'Etat espagnol, les symboles catholiques restent très présents dans le pays. (ROJ)

### 14.12.2009

**Belgique :** suite au réchauffement climatique, le plan namurois de lutte contre le froid...

(Belga) Le CPAS de la ville de Namur a mis en place son plan hiver 2009-2010. Celui-ci prévoit l'augmentation de la capacité d'accueil, mais également la mise à disposition de lieux pour manger, se laver, s'habiller et obtenir des soins de santé.

Le dispositif sera maintenu jusqu'au 31 mars 2010. A Namur, le plan "grand froid" est actif depuis le 1er novembre. La capacité d'accueil est passée de 14 à 20 lits. Si la demande est plus importante, des alternatives sont possibles comme les auberges de jeunesse. La caserne de Jambes peut également être utilisée.. (FEJ)

### 20.12.2009

**Grèce :** le chef de l'église orthodoxe a averti le nouveau gouvernement socialiste qu'il s'opposerait avec la dernière énergie au retrait des symboles religieux dans les écoles. (BBC news

[http://news.bbc.co.uk/2/hi/video\\_and\\_audio/8423027.stm](http://news.bbc.co.uk/2/hi/video_and_audio/8423027.stm)

**01.01.2010**

**Danemark : tentative d'assassinat.** Le dessinateur danois Kurt Westergaard a été agressé le 1er janvier 2010 à son domicile d'Arhus.

Un croyant particulièrement pieux a tenté de lui appliquer les préceptes coraniques sur l'amitié entre les peuples : la mort par la hache et le couteau. Sans succès : l'auteur du dessin où Mahomet était coiffé d'une bombe et sa petite-fille âgée de 5 ans ont pu se réfugier dans une pièce blindée de son domicile. La police, arrivée peu après, a pu maîtriser le fanatique somalien âgé de 28 ans. Pour tous ceux qui n'y verraient que l'acte d'un fou, d'un déviant, ou d'un individu manipulé, relire les passages les plus bucoliques du Coran ne sera pas un luxe inutile : <http://atheisme.org/westergaard.html>

**04.01.2010**

**Bangladesh :** (Belga) La Haute cour du Bangladesh a déclaré nul le cinquième amendement de la constitution qui avait permis à des partis politiques s'appuyant sur la religion de fleurir dans le pays depuis la fin des années 70, a déclaré le ministre de la Justice Shafique Ahmed.

"Tous les partis politiques s'appuyant sur la religion vont être interdits en vertu de la constitution initiale", a déclaré M. Ahmed à l'AFP.

Cette décision, confirmée par la cour suprême dimanche, n'entrave cependant pas les amendements constitutionnels de 1988 ayant introduit un verset coranique dans la constitution et ayant fait de l'islam la religion d'Etat du Bangladesh, pays d'Asie du sud à majorité musulmane. (...) Le principal parti d'opposition, le parti nationaliste du Bangladesh (BNP), qui a trouvé des alliés auprès de deux partis islamistes, a déclaré qu'il ferait appel de la décision. (LEE)

**07.01.2010**

**France :** port de la burka. "Le port de la burqa serait passible d'une contravention, probablement de 4<sup>e</sup> classe, c'est-à-dire de 750 euros", a prévu Jean-François Copé dans la proposition de loi qu'il déposera dans "les quinze jours". (...)

Il souhaite qu'elle s'applique "à toute personne sur la voie publique dont on constaterait que le visage serait intégralement masqué".

La proposition de loi prévoit également une "contravention aggravée pour une personne qui obligerait une femme à porter un voile intégral", précise Jean-François Copé à l'hebdomadaire Figaro Magazine.

**11.1.2010**

**Encore le réchauffement climatique :** (Belga) Les dix premiers jours de l'année 2010 se sont distingués au niveau climatologique par la température "très anormalement" basse qui y a régné, a précisé lundi l'IRM. (...)

La température moyenne fut de -3 degrés, alors que normalement elle devrait être de +3 degrés.

Selon l'Institut météorologique, il s'agit là d'une valeur "très anormalement" basse, soit relevant d'un phénomène qui ne se produit qu'une fois tous les 10 ans. (...)

*Encore une histoire belge : la Belgique refuserait-elle de s'aligner sur le réchauffement climatique ?*

**Scanners corporels**

Le centre du rabbinat européen a jugé l'utilisation des scanners corporels dans les aéroports "impudiques et contraires à la loi juive". (Guysen.International.News)

**12.01.2010**

**France :** voile intégral. Le recteur de la Grande Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, s'est déclaré favorable, lundi, "à une résolution parlementaire qui tout en dégageant un large consensus d'unité nationale, affirmerait de manière solennelle les principes républicains et laïcs", au sujet du voile intégral.

Il propose qu'y soit ajoutée "une réglementation sur la dissimulation du visage dans les espaces publics". (Belga)

**Agression à Paris de l'auteure et comédienne Rayhana**

D'Alger à Paris, les fascistes lobotomisés par le verbe coranique poursuivent de leur haine la liberté de création et la résistance à leur folie collective en usant des mêmes méthodes que pendant les années sanglantes en Algérie. Une auteure et comédienne algérienne, Rayhana, a été agressée le 12 janvier 2010, alors qu'elle se rendait à la Maison des Métallos, dans le XI<sup>e</sup> arrondissement de Paris, où est jouée sa pièce "*A mon âge, je me cache encore pour fumer*" ([atheisme.org/rayhana.html](http://atheisme.org/rayhana.html))

**14.01.2010**

**Maroc :** polémique sur l'alcool – Rabat. "La loi interdisant la consommation et l'achat d'alcool par les Marocains doit être abrogée parce que cela relève de la liberté individuelle", a déclaré mardi à l'AFP Khadija Rouissi, présidente de l'association Bayt Al-Hikma (Maison de la sagesse), une association non-religieuse qui s'occupe de questions sociales. (...) "La loi selon laquelle l'alcool ne peut être vendu qu'aux étrangers est contraire à la Constitution, qui reconnaît les libertés individuelles fondamentales", soulignait le communiqué.(...)

**France :** Sarkozy veut une résolution du Parlement "sans ambiguïté" sur le voile intégral

Nicolas Sarkozy a déclaré mercredi, en adressant ses vœux aux parlementaires, qu'il souhaitait une résolution du Parlement "sans ambiguïté", avant un texte de loi, pour interdire le port du voile islamique intégral en France. "Prenons garde de ne pas offrir aux adversaires de la démocratie, de la dignité et de l'égalité entre les sexes l'opportunité d'une victoire qui mettrait notre société dans une situation bien difficile" a-t-il ajouté. (Guysen.International.News)

**Iran : caricatures.** L'Iran a publié mercredi un communiqué condamnant fermement le journal norvégien qui avait publié les caricatures de Mahomet. Cette affaire avait alors suscité l'indignation et provoqué des émeutes dans l'ensemble du monde musulman.

La République islamique affirme aujourd'hui que "la liberté d'expression ne saurait justifier le heurt d'un demi-milliard de Musulmans". (Guysen.International.News)

*Et qu'est ce qui justifie le "heurt" des incroyants de la part de toutes les religions au nom de la liberté religieuse?*

**Afghanistan :** Les attentats-suicides et autres attaques des Talibans afghans ont provoqué une hausse des décès civils, l'an dernier, au plus haut niveau de la guerre. Un bilan de l'ONU faisait savoir mercredi que les décès attribués aux forces alliées ont chuté, en revanche, de près de 30%. Un objectif clé des États-Unis qui a été atteint. (Guysen.International.News)

(Ces extraits ne sont évidemment plus des "nouvelles". Ils n'ont pour but que de donner une vision d'ensemble de ce qui se passe dans le monde, et qui nous concerne, dans un laps de temps donné. Ils servent aussi à rafraîchir la mémoire...)

## LA BURCA ET LA DEMOCRATE (1)

Nelly Moia

Toute femme normalement constituée (et n'ayant pas subi de lavage de cerveau) ne peut qu'éprouver horreur et révolte devant l'infâme burca ; pitié pour celle qui doit la porter; colère et indignation envers ceux qui l'imposent à leurs femmes; mépris pour les autorités politiques en Occident qui n'ont pas su interdire le scandale ab ovo en bloquant la première burca qui essaya de franchir la frontière d'une démocratie européenne !

Après tout, au moment où la chose fit son apparition spectrale sur le sol de l'UE, il existait bel et bien déjà (et cela un peu partout) l'interdiction de paraître "camouflé en public". C'était net et clair et sans équivoque. Cela l'est toujours. Nulle exemption pour des raisons d'ordre religieux. Il suffisait à la Démocratie de "Just Say No !" Pour des raisons évidentes et absolument légitimes.

En effet, l'interdiction en question avait été introduite (généralement dans les règlements de police communaux) pour des raisons de sécurité. Il n'y a pas si longtemps, ai-je osé dire, le "Bôk" de Carnaval camouflé devait même porter un numéro bien visible qu'il avait été chercher au commissariat ensemble avec l'autorisation en question, qui ne vaut toujours que pour la seule période des bals de Carnaval. (Parfois l'interdiction est suivie de la précision "sauf autorisation du bourgmestre" ; celle-là serait, le cas échéant, facile à faire annuler.)

C'est donc le monde à l'envers quand aujourd'hui, où le danger posé par le camouflage de malfaiteurs potentiels a énormément augmenté dû au terrorisme musulman, quand donc aujourd'hui on tolère soudain ce camouflage chez - on croit rêver - des personnes musulmanes (!). Cela est aberrant.

Mais la raison principale qui, à elle seule, justifie - et amplement ! - l'interdiction de la burca en pays démocratique, c'est son évidente incompatibilité avec les Droits Humains (2).

Ma première confrontation avec une burca se fit par l'intermédiaire d'un numéro du "National Geographic" dans les années '50 ou '60 : une photo, en premier plan, d'une tête à burca. Jeune femme à l'époque, je n'avais jamais soupçonné l'existence de pareille horreur. Je fus choquée de découvrir que ça pouvait encore exister au 20e siècle, même dans un pays très lointain, exotique. Je découpai la page, je l'ai toujours dans un de mes "dossiers" féministes et je crois me souvenir l'avoir montrée, il y a des décennies, à mes élèves en morale laïque, quand on discutait les droits des femmes.

Jamais, en toutes ces années, il ne me serait venu à l'esprit qu'un jour ces spectres allaient pouvoir s'exhiber sans plus dans les rues de nos villes européennes ! En effet, aujourd'hui, comme tout le monde sait, le reporter du "National Géographique" n'a plus besoin de se déplacer jusqu'au cœur de l'Asie pour mettre sous notre nez un exemple de coutumes barbares en usage dans des pays à la misogynie féroce.

La deuxième rencontre eut lieu sur le vif, il y a plusieurs années, sans publication interposée, entre moi et une masse noire informe sur laquelle je trébuchai à l'entrée du Harrod's à Londres. (À propos, je ne me rends plus en "Londinistan").

La masse noire était une femme assise sur un banc dans le vestibule du grand magasin, enveloppée d'un nicab, espèce de linceul noir à fente pour les yeux de la prisonnière.

On a donc pu échanger un regard, le sac et moi, le mien consterné, le sien sans expression..., mort. Les années suivantes, entre autres grâce au "Freethinker", j'ai compris, effarée, ce qui se passe en Grande-Bretagne dû à sa politique désastreuse de communautarisme.

Mais, naïve, je crus le Grand-Duché à l'abri de telles apparitions, plus soucieux (?) de la sauvegarde des Droits Humains ou du moins plus pointilleux côté respect de la loi (de ses règlements de police !). D'où ma stupéfaction, un beau jour d'été 2005, de voir venir vers moi, dans la paisible et si luxembourgeoise rue Emile Mayrisch, un couple insolite et fort choquant : lui en costume tout ce qu'il y a de plus occidental, pour ne pas dire d'infidèle..., elle camouflée dans l'odieuse burca. ("Hues Du dat Gespenst och gesin?" me demanda quelques jours plus tard une collègue qui habite, elle aussi, le quartier Dellhéicht. )

Je m'enquis auprès de la commune pour savoir si on avait des Afghans dans nos murs; il paraît que non, de sorte que celle-là et une autre, que j'ai ensuite vue rue M.Koener en été 2008, étaient peut-être venues en consultation à l'hôpital d'Esch. Mais puisque le camouflage était interdit en public, comment se faisait-il que ces dames pouvaient circuler de la sorte ? Pour en avoir le cœur net, je lançai la question ici-même il y a un an (au "Leserforum" du 7 février 2009 : "Vermummung, Karneval, Islam."). Echo nul.

Il fallait donc aller se renseigner au commissariat de police, mais préférablement en compagnie d'un témoin. Et sur le coup il n'y eut personne. Et je n'eus pas que ça à faire.

Et ainsi le temps passait.

Quand, en juillet dernier, Landy Casali étant depuis peu ici au centre des soins palliatifs, je lui racontai mon petit problème - et elle, spontanément, de s'offrir, entre deux chimios, comme témoin accompagnateur ! Elle dit en avoir ras-le-bol de croiser des nicabs dans les couloirs de l'hôpital ! Elle était formidable, Landy. Mais le jour où nous devions fixer la date de notre visite investigatrice, elle me téléphona: "Cette nouvelle chimio, aïe, je suis malade comme un chien, je te rappellerai." C'était un mardi; elle ne rappela plus, elle mourut le dimanche après.

En automne avec une de ses amies, Gaby Bruch, aussi révoltée que moi-même par 1) la burca et 2) la passivité des autorités, la visite au commissariat se fit enfin. Un agent nous y informa qu'une lettre du Parquet, il y a quelques années déjà, avait enjoint à la police du Grand-Duché de tolérer le camouflage pour des raisons religieuses, donc le voile intégral !

C'était du joli. Malheureusement on n'a pas pu prendre connaissance du texte exact de cette directive, d'où cet article qui fera peut-être avancer les choses. Relevons encore qu'une lettre que Libco (Liberté de conscience) avait adressée le 21 octobre 2008 déjà au Ministre de la Justice Luc Frieden, au sujet des camouflées circulant dans nos rues, est restée sans réponse. Libco y avait rappelé que le Conseil de l'Europe avait clairement statué que "des principes religieux qui, mis en pratique, impliqueraient une violation des droits de l'homme, sont inacceptables."(Doc. 11298).

On décida alors de publier un "Appel Anti-Burca" (c'est-à-dire anti-voile intégral) à l'adresse des autorités politiques dans l'espoir qu'un maximum d'associations progressistes le signeraient.

Ci-après le texte en question.

À nos représentants politiques, hommes et femmes, de prendre enfin les mesures qui s'imposent - qu'ils votent une loi spécifique ou qu'ils fassent enfin appliquer le règlement de police, cela m'est égal pourvu que le scandale cesse.

### Appel pour l'interdiction du voile intégral en public

Les associations du présent appel tiennent à soumettre aux autorités du Grand-Duché du Luxembourg les problèmes posés par l'exhibition en public du voile intégral, notamment de la burca (avec grillage devant les yeux) et du nicab (avec fente pour les yeux), dans l'espoir que la manifestation de cette coutume misogyne, d'importation récente, sera interdite de lege et de facto sur le territoire du Grand-Duché pour les raisons suivantes :

1. Le règlement de police en vigueur dans les communes de notre pays interdit "à toute personne de paraître masquée (vermummt) dans les rues, places et lieux publics hors le temps de Carnaval, sauf autorisation du bourgmestre."

2. Alors qu'une directive du Parquet à la police grand-ducale exige de "tolérer" le camouflage ou masque au nom de la liberté religieuse, il convient de rappeler que dans ce cas il ne s'agit pas d'une obligation religieuse (imposée par l'islam en l'occurrence), mais simplement d'une coutume ou tradition (afghane pour ce qui est de la burca, arabe pour le nicab).

3. Or, une tradition n'étant pas respectable en soi (il en existe de fort mauvaises), il n'y a pas de raison de permettre cette entorse à nos règlements de police par souci excessif de ne pas froisser les susceptibilités des étrangers sur notre sol.

D'ailleurs, s'agirait-il d'une obligation religieuse, il convient de rappeler qu'une religion, secte, église... n'est pas automatiquement respectable, c'est-à-dire au-dessus de toute critique et de toute limitation de ses pratiques par la loi.

4. La tradition ou coutume en question est de toute évidence misogyne par sa négation de l'identité visible, vérifiable de la femme, rendant méconnaissable son visage et impossible tout contact normal avec autrui, alors qu'il est impossible de savoir si une porteuse de burca ou de nicab endosse le vêtement de son plein gré. Dans le cas contraire - et on sait qu'il est fréquent - il s'agit d'une contrainte scandaleuse, inacceptable, en contradiction flagrante avec les valeurs de notre culture basée sur les droits humains et donc les libertés fondamentales de l'individu et l'égalité des sexes.

5. Ajoutons que le voile intégral ne cache pas seulement le visage, mais que le vêtement très ample contribue à rendre impossible l'identification sexuelle de la personne qui est ainsi enveloppée...

Pour toutes ces raisons les signataires du présent appel, au nom du respect de la personne humaine et de ses droits tels que les définit notre culture, exigent l'interdiction du port du voile intégral en public au Grand-Duché de Luxembourg.

\*\*\*

Bref, le voile intégral "humilie et emprisonne la femme" (3) et cela devrait suffire, depuis belle lurette, à le faire interdire.

Comme elles doivent se sentir trahies, ces femmes dans leur

prison textile grotesque, par nous autres soi-disant démocrates qui bafouons l'héritage des Lumières en tolérant cette oppression odieuse de femmes et de fillettes immigrées, sans défense contre l'esclavagisme machiste de leur culture arriérée - terme si juste employé par une des trahies (quoique non-voilée), Ayaan Hirsi Ali, amie de Pim Fortuyn et de Théo van Gogh, qui a dû se réfugier aux Etats-Unis parce que menacée de mort dans une Europe qui n'a pas su la protéger !

Quelle honte que de voir certains anticléricaux bien de chez nous soudain oublier de l'être quand il s'agit de combattre le cléralisme islamique ! Quelle honte que cette quasi-disparition des féministes européennes évanouies dans la nature, à part une Alice Schwarzer, une Elisabeth Badinter.

Où reste leur réaction outrée, appuyée par des manifs, des pétitions, devant le spectacle d'une congénère réduite à l'état de sac ambulant (sous surveillance de son proprio), sans possibilité d'échanger un sourire, d'exprimer quoi que ce soit par l'expression de son visage, ses traits étant cruellement oblitérés !

D'innombrables femmes de par le monde musulman se déferaient avec joie et un soulagement immense de leurs foulards, chadors, nicabs, burcas et j'en passe, si elles le pouvaient. Cela fait des générations qu'elles les haïssent, leurs sacs destructeurs d'identités, ce port public du symbole de leur soumission, de leur rang inférieur !

Lire par ex. Chahdortt Djavann ou encore Fatima Mernissi, auteure de "Rêves de femmes", qui y raconte l'opposition, les protestations courageuses des Egyptiennes contre le voile déjà au 19e siècle !

Mais l'enfermement de la femme, le désir de la séquestrer autant que possible, de la voiler autant que possible, de la rendre invisible hors des murs de sa prison domestique, cela est bel et bien au coeur de l'idéologie islamique et fanatiquement au coeur de l'islamisme dans sa haine de l'Occident "dépravé", c'est-à-dire de la culture qui permet la Femme Libre !

À part le symbole dégradant et l'impossibilité d'une communication normale donc, souvent imposés à coup de ... coups justement (4), n'oublions pas à quel point le port d'une burca est pénible dans sa réalité concrète.

Ainsi Asne Seierstad, cette jeune Norvégienne qui passa un an dans une famille de Kaboul et en tira le bestseller "Le libraire de Kaboul" (2002) : "Je me suis (...) servie de la bourka pour me mettre dans la peau d'une femme afghane(...) J'ai vu combien, petit à petit, je me suis mise à la haïr, combien elle serre le front et provoque des maux de tête, combien son grillage limite le champ de vision, quel carcan elle est et combien elle laisse passer peu d'air, à quelle vitesse on se met à y transpirer, combien toujours on doit prendre garde à l'endroit où l'on marche puisque l'on ne voit pas ses pieds, à quelle vitesse elle s'empoussière, se salit, quelle entrave elle constitue, puis quelle libération c'est de l'enlever en rentrant à la maison."

Il faut dénoncer la chose, il faut abolir l'abomination, il ne suffit pas de se régaler de "burca jokes", quoique la dérision soit évidemment une arme à ne pas dédaigner (5).

Et il faut informer notre cher Parquet que le port du voile intégral n'est nullement une prescription religieuse, ne se trouve pas dans le Coran.

Pour ce qui est de la burca par exemple, "les femmes afghanes du siècle précédent ne connaissaient pas ce vêtement.

L'introduction de la bourkha remonte au règne du roi Habibullah, (1901 – 1919). Il a imposé aux deux cents femmes de son harem de la porter, afin que leurs beaux visages ne tentent pas les hommes quand elles passaient les portes du palais." ( A. Seierstad ). Point de Prophète là-dedans...

Un dernier mot au sujet de celles qui, par traditionalisme borné allié à une bonne dose de masochisme, souhaitent porter une burca en Europe. Tant pis pour vous, Mesdames, une interdiction, ça vaut pour tout le monde, ici le camouflage en public est interdit, un point c'est tout, et si cela vous dérange, chers spectres, allez donc vivre là où vous pourrez vous déguiser à votre guise.

Ecoutez Elisabeth Badinter s'adresser à ces femmes:

"Après que les plus hautes autorités religieuses musulmanes ont déclaré que" (le voile intégral n'est pas prescrit par la religion),

"allez-vous continuer à cacher l'intégralité de votre visage ? Ainsi dissimulées au regard d'autrui, vous devez bien vous rendre compte que vous suscitez la défiance et la peur, des enfants comme des adultes.

Sommes-nous à ce point méprisables et impurs à vos yeux pour que vous nous refusiez tout contact, toute relation, et jusqu'à la connivence d'un sourire ? (...) Alors je m'interroge : Pourquoi ne pas gagner les terres saoudiennes ou afghanes où nul ne vous demandera de montrer votre visage, où vos filles seront voilées à leur tour, où votre époux pourra être polygame et vous répudier quand bon lui semble, ce qui fait souffrir nombre de femmes là-bas ? En vérité vous utilisez les libertés démocratiques pour les retourner contre la démocratie.(...)

Le scandale, c'est la gifle que vous adressez à toutes vos sœurs opprimées qui, elles, risquent la mort pour jouir enfin des libertés que vous méprisez. C'est aujourd'hui votre choix, mais qui sait si demain vous ne serez pas heureuses de pouvoir en changer. Elles ne le peuvent pas... Pensez-y."

( Le Nouvel Observateur, 09.07.09

Cf. aussi Wikipedia et [www.ripostelaïque.com](http://www.ripostelaïque.com)).

(1) Le jour où un(e) Afghan(e) prononcera le mot devant moi, je saurai si ça s'écrit burca, burca ou beurca.

En attendant, pourquoi mettre -qa au lieu de -ca, comme le suggère par ex. Cavanna ?

(2) Assez de la confusion due au fait qu'en français le terme "homme" signifie tout ensemble "mâle" et "être humain", comme "man" en anglais, contrairement à l'allemand "Mann" et "Mensch". Voilà pourquoi en anglais on dit "Human Rights". En Suisse on dit d'ailleurs "Droits Humains". J'opterai dorénavant pour ces termes-là. (Cf. à ce sujet Malka Marcovich dans "Les Nations Désunies", 2008).

(3) Charb (Charlie Hebdo 21.10.2009, "La burqa, signe religieux ? On s'en branle ! ")

(4) En octobre dernier "le Congrès musulman canadien a appelé l'Etat à interdire la burca (...). Selon sa porte-parole (... ) "de nombreuses femmes qui l'endossent y sont forcées par leurs maris." (T. 09.10.09). Et l'actuel projet de loi danois (T. 29.01.10) prévoit de "punir jusqu'à quatre ans de prison les personnes jugées coupables d'imposer le port de la burca et du nicab."- Voir absolument aussi le film (en DVD) "Osama".

(5) Voir par ex.:

<http://www.courrierinternational.com/article/2009/07/01/joyeux-ses-burqas-57>

## LAMARCK ET LE DESSEIN INTELLIGENT

Bruno Alexandre

Rappelons brièvement en quoi consiste la conception du *Dessein Intelligent*. Elle nous vient des USA (Intelligent design - I.D.) et ne fait pas référence à Dieu. Elle accepte qu'il y ait eu évolution mais ajoute que la complexité de cette dernière autorise l'hypothèse d'une intelligence supérieure l'ayant guidée. Cette conception a été imaginée par les créationnistes américains pour contourner leur constitution (le 1<sup>er</sup> amendement interdit l'enseignement de toute option religieuse dans les écoles publiques.)

Ils veulent faire passer l'I.D. comme une théorie scientifique qui devrait être enseignée au même titre que le Darwinisme sous l'appellation de "créationnisme scientifique".

Tout cela est orchestré par la puissante institution américaine **Discovery Institute** qui a élaboré toute une stratégie de cléricisation de la sphère publique. D'autres organismes oeuvrent dans le même sens. La fondation **John Templeton**, par exemple, finance dans le cadre d'une stratégie mondiale, des programmes d'enseignement qui associent science et religion.

En France l'U I P (Université Interdisciplinaire de Paris), plus prudente sur la forme, veut "*approcher rationnellement la croyance*". Quant au projet catholique **STOQ** (Science Théologie et Quête Ontologique), il a aussi pour but, selon son directeur, de faciliter le dialogue entre science et foi, ce qui, selon lui, n'est pas seulement une obligation morale, mais d'une certaine façon, également une nécessité scientifique !

Cette stratégie est en cohérence avec les orientations vaticanes, Jean-Paul II ayant prôné au dernier jubilé des scientifiques "*l'élaboration d'une culture et d'un projet scientifique qui laissent toujours transparaître la présence de l'intervention providentielle de Dieu.*"

De son côté, Benoît XVI a prononcé en 2006, dans le Grand Amphithéâtre de l'Université de Ratisbonne, une conférence où il dénie l'universalité à la stricte raison scientifique contemporaine qu'il qualifie de **positiviste**. Toute la conception évolutive (cosmique, chimique, biologique) qui se couperait de la Raison créatrice, est qualifiée **d'irrationnelle**. Voilà, comment, au nom de Dieu, la raison change de camp !

Le même Benoît XVI, lors de sa venue en France, en 2008, a déclaré ceci au collège des Bernardins: "*Une culture purement positiviste, qui renverrait dans le domaine subjectif, comme non scientifique, la question concernant Dieu, serait la capitulation de la raison.*"

Comme en écho aux dires de Benoît XVI, le philosophe Jean Pierre DUPUY qui se dit non pas *intellectuel chrétien* mais "*chrétien intellectuel*", en même temps "*qu'extrémiste rationaliste*", considère que "*le christianisme est une science beaucoup plus qu'une religion!*..."

Dans la sillage de l'I.D. des scientifiques croyants ont établi un pseudo principe scientifique : **le principe anthropique**.

La version forte de ce principe énonce que les constantes physiques et la matière sont telles que l'évolution cosmique ne pouvait que nécessairement conduire à l'homme. En d'autres termes la matière paraît avoir été informée dès l'origine pour produire l'homme; il n'y a alors plus qu'un petit pas à faire pour aboutir au programmeur... actuel de l'Eglise catholique avec la différence que cette dernière nomme l'Intelligence suprême, Dieu.

Je voudrais maintenant montrer que cette conception n'est pas neuve. Elle est née avec la pensée évolutionniste ! Lamarck en témoigne ! En général on ne fait guère allusion aux options religieuses de LAMARCK. Il s'est pourtant très clairement exprimé à ce sujet, en particulier dans sa *Philosophie zoologique*.

DARWIN a reconnu que LAMARCK avait, l'un des tout premiers, formulé la thèse transformiste, en y incluant l'homme. Certes LAMARCK a fait fausse route en ce qui concerne l'explication des mécanismes de transformation des espèces, (1) mais il est remarquable qu'il appréhende les choses en termes physico-chimiques :

"Tous les corps que nous observons, inorganiques ou vivants, sont des êtres *physiques* ; toutes les qualités que nous leur remarquons sont *physiques* ; toutes les facultés que nous apercevons en certains d'entre eux sont essentiellement *physiques*" (en italiques dans le texte). (2)

Il pourrait donc sembler ici que Dieu soit absent du système lamarckien. Il n'en est rien ! Aussi me contenterai-je maintenant de citer longuement, à ce sujet, les propos sans ambiguïté de LAMARCK :

1) "Sans doute, rien n'existe que par la volonté du sublime Auteur de toutes choses. Mais pouvons-nous lui assigner des règles dans l'exécution de sa volonté et fixer le mode qu'il a suivi à cet égard ? Sa puissance infinie n'a-t-elle pu créer un *ordre de choses* (en italiques dans le texte) qui donnât successivement l'existence à tout ce que nous voyons comme à tout ce qui existe et que nous ne connaissons pas ?

Assurément, quelle qu'ait été sa volonté, l'immensité de sa puissance est toujours la même ; et de quelque manière que se soit exécutée cette volonté suprême, rien n'en peut diminuer la grandeur."(3)

2) "Sans doute, il faudrait être téméraire, ou plutôt tout à fait insensé, pour prétendre assigner des bornes à la puissance du premier Auteur de toutes choses ; mais, par cela seul, personne ne peut oser dire que cette puissance infinie n'a pu vouloir ce que la nature même nous montre qu'elle a voulu."(4)

Je voudrais maintenant montrer que cette conception n'est pas neuve. Elle est née avec la pensée évolutionniste ! Lamarck en témoigne !

En général on ne fait guère allusion aux options religieuses de LAMARCK. Il s'est pourtant très clairement exprimé à ce sujet, en particulier dans sa *Philosophie zoologique*.

DARWIN a reconnu que LAMARCK avait, l'un des tout premiers, formulé la thèse transformiste, en y incluant l'homme. Certes LAMARCK a fait fausse route en ce qui concerne l'explication des mécanismes de transformation des espèces, (1) mais il est remarquable qu'il appréhende les choses en termes physico-chimiques :

"Tous les corps que nous observons, inorganiques ou vivants, sont des êtres *physiques* ; toutes les qualités que nous leur remarquons sont *physiques* ; toutes les facultés que nous apercevons en certains d'entre eux sont essentiellement *physiques*" (en italiques dans le texte). (2)

Il pourrait donc sembler ici que Dieu soit absent du système lamarckien. Il n'en est rien ! Aussi me contenterai-je maintenant de citer longuement, à ce sujet, les propos sans ambiguïté de LAMARCK :

1) "Sans doute, rien n'existe que par la volonté du sublime

Auteur de toutes choses. Mais pouvons-nous lui assigner des règles dans l'exécution de sa volonté et fixer le mode qu'il a suivi à cet égard ? Sa puissance infinie n'a-t-elle pu créer un *ordre de choses* (en italiques dans le texte) qui donnât successivement l'existence à tout ce que nous voyons comme à tout ce qui existe et que nous ne connaissons pas ?

Assurément, quelle qu'ait été sa volonté, l'immensité de sa puissance est toujours la même ; et de quelque manière que se soit exécutée cette volonté suprême, rien n'en peut diminuer la grandeur."(3)

2) "Sans doute, il faudrait être téméraire, ou plutôt tout à fait insensé, pour prétendre assigner des bornes à la puissance du premier Auteur de toutes choses ; mais, par cela seul, personne ne peut oser dire que cette puissance infinie n'a pu vouloir ce que la nature même nous montre qu'elle a voulu."(4)

Nous voyons donc que si les transformations se font par le seul jeu des lois matérielles, ces dernières sont encadrées, "bornées", par la volonté insondable du "sublime Auteur de toutes choses". Il y a un "ordre général et immuable" au sein duquel s'effectuent les changements :

"Il y a donc pour les animaux comme pour les végétaux un ordre qui appartient à la nature, et qui résulte, ainsi que les objets que cet ordre fait exister, des moyens qu'elle a reçus de l'AUTEUR SUPRÊME (en majuscules dans le texte) de toute chose. Elle n'est elle-même que l'ordre général et immuable que ce sublime Auteur a créé dans tout, et que l'ensemble des lois générales et particulières auxquelles cet ordre est assujéti. Par ces moyens, dont elle continue, sans altération, l'usage, elle a donné et donne perpétuellement l'existence à ses productions ; elle les varie et les renouvelle sans cesse, et conserve ainsi partout l'ordre entier qui en est l'effet."(5)

Finalement le fonctionnement de la nature est cyclique. Tout commence par les générations spontanées, que LAMARCK considère presque comme un fait ; puis, au cours du temps, la nature complexifie les espèces simples et la décomposition des corps vivants nourrit la génération spontanée.

On constate donc combien le transformisme cyclique lamarckien est différent de celui, linéaire (pour simplifier) de DARWIN. Réversibilité dans un cas, irréversibilité dans l'autre. Un "plan général de la nature" pour LAMARCK, pas de plan pour DARWIN. A dire vrai si le transformisme de DARWIN est général, celui de LAMARCK est limité.

Il concilie paradoxalement les changements spécifiques et la stabilité, celle du plan général :

"...tout se conserve dans l'ordre établi; les changements, et les renouvellements perpétuels qui s'observent dans cet ordre sont maintenus dans des bornes qu'ils ne sauraient dépasser; les races des corps vivants subsistent toutes, malgré leurs variations ; les progrès acquis dans le perfectionnement de l'organisation ne se perdent point ; tout ce qui paraît désordre, renversement, anomalie, rentre sans cesse dans l'ordre général et même y concourt ; et partout et toujours la volonté du sublime Auteur de la nature et de tout ce qui existe est invariablement exécutée."(6)

En conclusion je dirai que l'œuvre de DARWIN est, du point de vue de la méthode, strictement scientifique.

Elle est déconnectée de toute intrusion théologique ; c'est loin d'être le cas de celle de LAMARCK, qui ne s'est pas défait totalement de la prégnance de la théologie naturelle.

En effet si les transformations des êtres vivants sont purement naturelles, il y a un *Designer* qui cadre tout, un Auteur (LAMARCK ne dit pas Dieu) qui a conçu un "dessein intelligent", et dont LAMARCK s'affirme l'humble serviteur :

"Respectant donc les décrets de cette sagesse infinie, je me renferme dans les bornes d'un simple observateur de la nature. Alors, si je parviens à démêler quelque chose dans la marche qu'elle a suivie pour opérer ses productions, je dirai, sans crainte de me tromper, qu'il a plu à son Auteur qu'elle ait cette faculté et cette puissance."<sup>(7)</sup>

Comment ne pas penser aux prédicateurs de "l'Université Interdisciplinaire de Paris" et à leur "principe anthropique" ?

En fixant le cadre général (les constantes physiques fondamentales), une suprême Intelligence a sans doute voulu que la nature ait "cette faculté et cette puissance"" » de produire l'homme.

Lamarck, est le père spirituel de l'*Intelligent Design* !

*alexandre.bruno@wanadoo.fr*

Notes :

1- Les deux grandes lois lamarckiennes explicatives de l'évolution sont la loi d'adaptation et la loi de l'hérédité des caractères acquis.

#### 1 ère loi:

"Dans tout animal qui n'a point dépassé le terme de ses développements, l'emploi plus fréquent et soutenu d'un organe quelconque, fortifie peu à peu cet organe, le développe, l'agrandit, et lui donne une puissance proportionnée à la durée de cet emploi; tandis que le défaut constant d'usage de tel organe l'affaiblit insensiblement, le détériore, diminue progressivement ses facultés, et finit par le faire disparaître."

#### 2 ème loi:

"Tout ce que la nature a fait acquérir ou perdre aux individus par l'influence des circonstances où leur race se trouve depuis longtemps exposée, et par conséquent, par l'influence de l'emploi prédominant de tel organe, ou par celle d'un défaut constant d'usage de telle partie; elle le conserve par la génération aux nouveaux individus qui en proviennent, pourvu que les changements acquis soient communs aux deux sexes, ou à ceux qui ont produit ces nouveaux individus." (cette loi s'est avérée non valide.)

2 - in *Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle* - 1871

3 - LAMARCK J.B. – *Philosophie zoologique* –

Schleicher – 1907 – p. 28.

4 - *Ibid.*, p. 48.

5 - *Ibid.*, p. 90.

6 - *Ibid.*, p. 78.

7- *Ibid.*, p. 28.

## JEAN MESLIER, CURÉ ET ATHÉE : UN PARADOXE ?

Noël Rixhon

« *Théoricien systématique, éclatant de l'athéisme révolutionnaire, Jean Meslier, par tant d'aspects novateurs, présente une pensée construite, cohérente et complète du monde physique et du monde social, du fondement de la nature matérielle et de la destinée de l'humanité. La raison de sa grandeur, c'est que la source de sa pensée, Meslier l'a trouvée dans la vie elle-même.* »

Tels sont les termes repris ça et là et réunis dans cette double phrase, par lesquels dans son ouvrage venu bien à point, « *Lire Jean Meslier, curé et athée révolutionnaire* »<sup>1</sup>, Serge Deruette, docteur en sciences politiques de l'U.L.B., qualifie ce curé génial, fascinant et interpellant qui, avant de mourir à l'âge de 65 ans en 1729, toujours en exercice dans sa paroisse d'Étrépy dans les Ardennes françaises depuis quarante ans, a laissé trois manuscrits autographes d'un même volumineux *Mémoire* publié aujourd'hui sous le titre « *Mémoire contre la religion* »<sup>2</sup>.

Véritable parole d'homme, mémoire étonnante de clairvoyance et de justesse dans ses critiques de la religion et ses analyses de situations concernant, bien sûr, son époque mais encore et toujours valables pour les suivantes jusqu'à la nôtre !

Rendant justice à ce « *fondateur oublié de l'athéisme* »<sup>3</sup> et à sa pensée, d'abord tronquée et déformée par Voltaire, l'ouvrage de S. Deruette comprend une copieuse introduction visant à éclairer les diverses questions liées à la vie, l'œuvre et la pensée de J. Meslier, puis l'auteur propose et commente de nombreux extraits du *Mémoire*, chapitre par chapitre, suivis d'un lexique utile à la compréhension de certains termes d'époque; ainsi éveille-t-il chez le lecteur l'irrésistible envie de suivre J. Meslier pas à pas dans sa démarche rationnelle par la lecture du *Mémoire* dans son intégralité, lecture nettement facilitée et s'avérant passionnante du début à la fin.

Et de ce *Mémoire*, on écoute plus son auteur qu'on ne le lit.

Il écrit en langage parlé, comme s'il s'adressait directement à son public attentif (ses paroissiens et autres...), présent là, sous ses yeux. L'« *écoutant* » de bout en bout, on le suit pas à pas au fil de sa magistrale démonstration et de ses développements contre la religion, pour une société libérée de la tyrannie de quelques uns, des inégalités, injustices, violences..., terreau de la misère sévissant dans les couches populaires.

De sa part tant de par « la force de la vérité » qui l'habitait que « la haine de l'injustice, du mensonge, de l'imposture, de la tyrannie et de toutes autres iniquités »<sup>4</sup>, les répétitions, énumérations, insistances et autres longueurs sont spontanément ressenties et comprises comme étant manière empreinte de pédagogie de se faire bien comprendre, d'éveiller les consciences surtout lorsqu'il s'agit d'idées qui lui sont

<sup>1</sup> Serge DERUETTE, « Lire Jean Meslier, curé et athée révolutionnaire », Éditions Aden, 2008, pp.15, 30.

<sup>2</sup> Jean MESLIER, Curé d'Étrépy, « Mémoire contre la religion », Éditions Coda, 2007, 609 p.. À noter que, du *Mémoire*, il existe une publication plus ancienne, malheureusement épuisée : « Œuvres de Jean Meslier », trois volumes, Éditions Anthropos, Paris, 1972.

<sup>3</sup> S. Deruette, op. cit.p.26 .

<sup>4</sup> J. Meslier, op. cit., p.602.

évidentes ou vont de soi mais que ses lecteurs risquent de ne pas saisir d'emblée par déformation religieuse ou philosophique.

« Tous ces raisonnements-ci, qui sont tirés de la métaphysique, écrit-il, sont entièrement démonstratifs dans leur genre, mais il faut un peu d'application d'esprit pour en voir parfaitement l'évidence »<sup>1</sup>.

Ainsi sent-on chez lui le souci didactique du détail, d'être complet, de ne rien laisser dans l'ombre... Des répétitions reviennent comme des refrains qui rythment sa pensée, manière infatigable de taper sur le clou...

## CURÉ ET ATHÉE

Lorsqu'on s'est mis à « fréquenter » Jean Meslier en le suivant dans son Mémoire, notamment grâce au travail minutieux de S. Deruette mais encore au remarquable ouvrage, « *Le curé Meslier* », de Maurice Dommanget<sup>2</sup>, une question vient d'emblée à l'esprit : comment comprendre ce qui paraît être une double attitude, celle d'accomplir les tâches, entre autres la prédication, relevant d'une responsabilité pastorale sans avoir la foi et même, qui plus est, avec la ferme certitude que cette dernière qui « est une créance [croyance] aveugle qui sert de fondement à toutes les religions, n'est qu'un principe d'erreurs, d'illusions et d'impostures »<sup>3</sup>.

La raison pour laquelle J. Meslier est tout de même resté curé jusqu'à la fin de sa vie, S. Deruette et M. Dommanget se sont employés à l'expliquer et expliquer largement dans leur ouvrage.

Mon propos consistera donc à livrer une réflexion que suscite ce fait et qui cependant ne vaut pas qu'à l'endroit du curé Meslier mais encore garde sa pertinence aujourd'hui ; la situation singulière de Meslier n'est pas exceptionnelle ; elle n'est pas un fait isolé, ni en son temps ni en notre temps.

Et conséquemment survient une autre question plus fondamentale, celle de la foi en tant qu'impérativement constitutive de la prêtrise.

Dans un répertoire athéiste de 1804 dans lequel J. Meslier est incidemment cité, il est noté que le prêtre « fit très bien son état » nonobstant « sa profession d'athéisme »<sup>4</sup>.

Il est certain qu'il s'acquittait scrupuleusement de toutes les tâches pratiques et administratives relevant de sa fonction. Mais de quoi étaient faits ses prêches ? Parlait-il de Dieu ?

À l'attention de ses paroissiens, il écrit : « J'étais néanmoins obligé de vous instruire de votre religion et de vous en parler au moins quelques fois »<sup>5</sup>. (À noter qu'il dit : « votre » religion.)

Comment procédait-t-il ? Nul ne le sait. Toujours est-il qu'il n'est pas nécessaire d'adhérer aux dogmes chrétiens pour les exposer correctement ! Il y a la manière. Par exemple, en parler sous forme de questionnement ou se cantonner aux valeurs morales, aux comportements humains, aux problèmes sociaux...

Reniant le caractère proprement religieux de la fonction de

curé, J. Meslier lui reconnaissait cependant un rôle d'utilité publique « *puisque'il faut dans toutes les républiques bien réglées qu'il y ait des maîtres qui enseignent la vertu et qui instruisent les hommes dans les bonnes mœurs aussi bien que dans les sciences et dans les arts* »<sup>6</sup>.

C'est donc en ce sens qu'il assumait sa charge de curé.

Il avait compris qu'être curé et athée n'était pas incompatible !

## OÙ EST LE PARADOXE ?

Mettons-nous bien dans la logique implacable qui était celle de J. Meslier : « *la raison naturelle est le seul chemin que je me suis toujours proposé* », écrit-il<sup>7</sup>.

L'Église – comme son Dieu « *qui n'est pas* » ainsi que tout ce qu'elle a institué et enseigne – n'est rien d'autre qu'invention et construction humaine ; elle n'a ni la valeur sacrée ni la consistance divine qu'elle s'octroie.

Pour Jean Meslier, sa prêtrise dans sa référence à une transcendance – *sacerdos in aeternum*, prêtre pour l'éternité – n'est absolument rien en ce sens ; elle ne représente qu'une fonction sociale qu'il assume telle qu'il l'entend.

Par conséquent, par rapport à l'Église telle qu'elle se croit et prétend être, il y a certes contradiction ; mais par rapport à ce qu'elle est en réalité, telle qu'il la voyait et la vivait pratiquement, lui, Jean Meslier dans sa conscience d'homme, on peut raisonnablement penser qu'il n'y avait pas contradiction ; il ne se sentait probablement pas en porte-à-faux ; on peut supposer qu'il se sentait au contraire droit dans ses bottes, cohérent et conséquent avec lui-même.

Car quelle valeur morale contraignante accorder à un engagement dont on découvre qu'il n'a en rien la raison d'être essentielle, soi-disant surnaturelle, qui lui est illusoirement et faussement attribuée ? Et dans ce cas, quel mal y a-t-il à continuer à l'accomplir tout de même pour sa raison d'être humaine, sociale, administrative, répondant aux besoins psychologiques, matériels, culturels (tradition, folklore...) d'une population. La contradiction s'estompe d'elle-même, la foi ne constituant effectivement pas une condition sine qua non !

Néanmoins, même s'il ne s'était acquitté de certaines obligations – ainsi qu'il le note à l'attention de ses paroissiens – « *qu'avec beaucoup de répugnances et avec assez de négligences, comme vous avez pu le remarquer* »<sup>8</sup>, la souffrance de Jean Meslier, son problème de conscience ne résidait toutefois qu'en ceci : à son corps défendant, il contribuait malgré tout à maintenir ses ouailles dans la religion, c'est-à-dire dans l'illusion, le mensonge, l'erreur.

Là se sentait-il en contradiction avec une part de lui-même ?

C'est pourquoi la rédaction de son Mémoire procura sans aucun doute quelque apaisement à sa conscience tourmentée, son écrit étant destiné à la postérité dans l'espoir, sous la forme d'un écrit clandestin et posthume [d'apporter] sa contribution à « *la délivrance des peuples* »<sup>9</sup>. « *Je voudrais pouvoir faire entendre ma voix d'un bout du royaume à l'autre, ou plutôt d'une extrémité de la terre à l'autre.* »<sup>10</sup>

<sup>1</sup> Ibid., p.374.

<sup>2</sup> Maurice DOMMANGET, « Le curé Meslier, athée, communiste et révolutionnaire sous Louis XIV », Éditions Coda, 2008.

<sup>3</sup> J. Meslier, op. cit. p.42.

<sup>4</sup> M. Dommanget, op. cit. p.296.

<sup>5</sup> J. Meslier, op. cit. p.17.

<sup>6</sup> Ibid., p.289.

<sup>7</sup> Ibid., p.203.

<sup>8</sup> Ibid., p.7.

<sup>9</sup> M. Dommanget, op. cit. p. 324.

<sup>10</sup> J. Meslier, p.590.

« Je parle, il est vrai, contre ma profession mais nullement contre la vérité et nullement contre mon inclination ni contre mes propres sentiments ».

Pourtant plus loin, il marque son « aversion de l'humeur railleuse et bouffonne de ces autres messieurs [les curés] (...) qui se raillent plaisamment entre eux des mystères, des maximes et des cérémonies vaines et trompeuses de leur religion, et qui se moquent encore de la simplicité de ceux qui les croient... »<sup>1</sup>.

De fait, les recherches historiques sur la situation religieuse dans les Ardennes françaises relèvent que le clergé ne se distinguait vraiment pas – et c'est peu dire ! - par la docilité ni par la ferveur ; bon nombre d'ecclésiastiques (dont des évêques) ne croyaient plus et feignaient d'avoir la foi.

En outre de bout en bout de son Mémoire, Jean Meslier se révèle être un homme exaspéré, révolté par la situation sociale et humaine déplorable des pauvres paysans et autres exploités par les seigneurs, les princes et les rois ; indigné, écoeuré par la bêtise et les aberrations des dogmes chrétiens et autres doctrines religieuses et surtout par l'instrumentalisation qui en est faite afin de justifier, imposer et renforcer la domination et la tyrannie de ces seigneurs, princes et rois, ce qui, pour lui, constitue une démonstration flagrante parmi d'autres que les religions ne sont qu'invention humaine.

Lui-même a connu les effets amers de la collusion entre pouvoir civil et pouvoir ecclésiastique puisqu'il fut sanctionné par son évêque pour avoir dénoncé les mauvais traitements que faisait subir le seigneur du lieu à ses paysans.

Dès lors, qui est dans le vrai ? Ces gens d'Église qui, convaincus de leurs bons droits et sans vergogne, trahissent l'esprit et les préceptes de leur religion en offrant leur soutien à des régimes totalitaires et meurtriers tel que cela s'est produit souvent au cours de l'histoire et que nous avons encore connu il n'y a pas si longtemps, ou bien, d'un autre côté, ces hommes, tel Jean Meslier, qui se sont engagés au sein de l'Église puis découvrent la vanité et l'inanité de leur religion et persistent tout de même à exercer leur ministère pour diverses raisons personnelles bien réfléchies ou de par certaines contraintes existentielles liées à leur implication particulière et effective au sein de la communauté humaine devenue la leur ?

Deux états de fait, bien différents mais récurrents, renfermant chacun leur propre paradoxe, révélateurs d'une grande et grave difficulté d'être véritablement d'Église en raison notamment du caractère surnaturel que celle-ci prétend se donner et qui s'estompe dans la réalité concrète !

Il n'est pas impertinent de se poser la question de la valeur intrinsèque d'une Église ou d'une religion qui ne peut que se trahir elle-même, cultiver l'ambiguïté et, par conséquent, exister inexorablement dans le paradoxe.

En somme, toute Église, toute religion est en soi paradoxale ne fût-ce que déjà, par exemple, ce courant chrétien ancien que l'on pourrait résumer dans cette formule lapidaire, équivoque, incompréhensible, impossible, typique d'un certain mysticisme à l'origine du monachisme : être du monde sans être du monde, être dans ce monde et dans un autre (tout autre) à la fois !

Se pose dès lors par extension l'épineuse question de la foi.

## LA FOI, QU'EST-CE DONC ?

« La familiarité du sacré le désacralise », « le sacré libéré de son mystère laisse la place au seul pouvoir », « le sacré se dissout dans la connivence ».

Cette judicieuse idée est de Gabriel Fragnière<sup>2</sup>.

Elle apporte un éclairage intéressant sur l'état d'esprit de nombreux ecclésiastiques qui affectent une foi mitigée ou une croyance qui n'est plus que de conformité et de convenance ou même n'ont plus la foi, sont en fait athées ou tout au plus agnostiques et n'osent pas se l'avouer ; ils apparaissent comme des hommes d'appareil, prisonniers de leur système, leur mode de vie, leurs idées, leur fonction, leur prestige, leurs privilèges, leur image... dans lesquels ils se complaisent.

D'aucuns, par ailleurs, poursuivent néanmoins leur ministère soit par engagement dans des activités sociales, humanitaires, voire politiques, qui ont pris le dessus sur des tâches proprement pastorales devenues occasionnelles et marginales, soit, plus prosaïquement, parce qu'il y va de leur gagne-pain.

Et donc, la foi dans tout cela, qu'est-elle vraiment, que représente-t-elle réellement, quelle est sa portée effective, que signifie-t-elle ?

Se laisser emporter par son rêve de bonheur intemporel, par le besoin d'assouvir sa soif d'absolu ?

Se cadénasser dans des dogmes, des mythes ?

Placer sa sécurité mentale dans une tradition religieuse et l'institution qui la sauvegarde ?

S'autosuggestionner ?... Ne serait-ce pas aussi cette énergie, ce dynamisme que d'aucuns ressentent en eux-mêmes et dont la nature les a dotés, qu'ils mettent de la manière qu'ils croient la plus appropriée et la plus constructive au service de l'humanité, mais qu'ils ont toutefois attribué à un être surnaturel conçu suivant les idées, les images, les mythes véhiculés par une tradition ?

Il arrive cependant que les aléas de l'existence et le travail de réflexion qui les accompagne, fassent prendre conscience, d'une part, que le « surnaturel » n'est effectivement que chimère et déroge à l'ensemble des lois et forces physiques à l'oeuvre dans l'univers et la nature, comporte par ailleurs de sérieux dangers lorsqu'il lui est fait inconditionnellement crédit dans une vision de la destinée humaine, et, d'autre part en conséquence, que « *les hommes ne s'humanisent qu'au prix de transformer le monde, mais ne le transforment de façon humanisante que s'ils éprouvent déjà le besoin de se libérer de toute croyance pour se retrouver dans leur essentielle nudité* »<sup>3</sup>.

Conscience remise à neuf, libérée des extravagances (doctrinales, rituelles...) d'une foi encombrante, déformante, « dévoyante » ; regard serein, lucide, réaliste, responsable sur soi, sur le monde, sur la vie!...

<sup>2</sup> Gabriel FRAGNIÈRE, « Le chemin et le regard », Ed. La Renaissance du Livre, 2004, pp78,77,72. Ancien recteur du Collège d'Europe, docteur en philosophie, il a enseigné la sociologie de la religion à la Central European University à Varsovie.

<sup>3</sup> Francis JEANSON, « La foi d'un incroyant », Éditions du Seuil, Paris, 1963, p.4 de couverture.

<sup>1</sup> Ibid., p.15.

## À titre de CONCLUSION

Une première note finale reviendra à Maurice Dommanget<sup>1</sup>

« Les croyants, aveuglés par la foi, mus par un sentiment d'horreur, ne peuvent s'expliquer le reniement. (...) Ils devraient pourtant reconnaître que toute croyance est fragile et qu'il n'est point besoin de faire intervenir le poids de la chair pour admettre qu'un prêtre, après des années d'étude et de doutes, d'observations et de réflexions, par la douleur et par la lutte, peut parvenir à se libérer de la foi de ses pères.

J. Belot, avocat sous Louis XIV, remarquait déjà « combien la connaissance de la théologie a fait d'athées ».

Le cas n'est guère plus rare aujourd'hui du prêtre dont la pensée se dresse en opposition complète avec sa fonction.

Il arrive que cette pensée suit des cheminements intérieurs d'une telle force qu'elle crée une vie intime et secrète parallèle à la vie publique.

Il arrive que l'accoutumance rende supportable cette situation fautive. On peut, au surplus, l'extrapoler hors du monde ecclésiastique, car la société contraint bien des individus à porter un masque ».

Enfin tout bien considéré, on peut raisonnablement avancer ceci : la vie même de Jean Meslier en tant que curé athée, menée de la sorte jusqu'au bout et consacrée par la rédaction de son Mémoire, constitue une démonstration par l'absurde de la fausseté et des incohérences inhérentes aux Églises et aux religions, toutes fondées sur de l'imaginaire.

N'en était-il pas lui-même intimement persuadé ?

N'était-ce pas là le sentiment qui *seul* et foncièrement le guidait et le soutenait dans les faits et gestes de son quotidien ?

De là, il est permis de déduire que ce qui est qualifié de *double* attitude chez lui, n'en avait que l'apparence et que sa *constante* manière d'être et d'agir, non sans souffrance, fut indubitablement celle d'un homme entier, lucide sur lui-même, sa situation particulière, son environnement naturel, sociétal et politique ; un homme pénétré de fond en comble de sa pensée athée, matérialiste et révolutionnaire.

## LE JUGEMENT DERNIER

**Simon Garrigue**

Pourquoi les croyants ne sont-ils pas plus ravis à l'idée de mourir, puisqu'ils vont connaître Dieu au Paradis ???

Je les soupçonne fort de ne pas y croire très fort... Pourtant ils ont baigné toute leur vie dans la mythologie.

Ou alors s'ils craignent le jugement divin, ça laisse penser qu'ils ont beaucoup de péchés à se faire pardonner. Ils devraient cependant se rassurer, car ils n'iront pas directement en Enfer...puisque'ils feront une petite halte au Purgatoire... cette gare de triage où l'on sépare le bon grain de l'ivraie !

Au Moyen Age et bien après, l'Eglise vendait des indulgences qui permettaient d'acheter des jours de rémission ; on pouvait même, en fonction du capital versé, gagner plusieurs années !!! De nos jours on paye encore les curés pour faire dire des messes pour les morts. Si le défunt est déjà rendu au Paradis, les prières sont alors superflues ; s'il est en Enfer, il faudra que les prières soient très fortes, très persuasives, afin que le Bon Dieu change d'avis en appuyant sur la bonne manette.

Remettre en question la justice divine, en la renvoyant en appel, c'est quand même très prétentieux de la part de ces pauvres croyants si naïfs et pitoyables. (écrit au retour d'obsèques...)

<sup>1</sup> M. Dommanget, op. cit. pp.320, 321.

## L'AFFICHE DE L'UAAR (Union des Athées et Agnostiques Rationalistes italiens)

(www.uaar.it)

Voici l'affiche que l'UAAR de Pise avait payée :



La traduction est facile :

Je préfère raisonner que croire, voilà pourquoi je suis athée !  
(Le portrait est celui de Galilée)

Voici comment elle a été placée :



Peut-on en déduire que les italiens n'aiment pas les athées ?

Oui ! La section de Pise de l'UAAR avait payé monnaie sonnante et trébuchante pour que l'affiche soit placée du côté sans arbres de la via de Ruggiero.

On voit bien sur la photo que l'emplacement a été choisi intentionnellement : même quelques mètres plus loin elle eut été parfaitement visible.

La seule conclusion que l'on peut en tirer, c'est que les cathos italiens sont des faux-culs, même les "monsignore".

Effectivement, le "monsignore" de la capitale de la Ligurie s'était senti personnellement "blessé" par le slogan des bus anglais et a affirmé que celui-ci était "insultant pour tous les membres des grandes religions monothéistes"!

Ce "monsignore" d'opérette ne s'est-il jamais posé la question de savoir dans quelle mesure les plus prestigieux textes religieux monothéistes peuvent être, non seulement "insultants" mais même très agressifs vis-à-vis des **individus** incroyants ?

Et que de plus, on utilise les deniers publics pour les enseigner aux enfants !

Il y a là dix fois de quoi se révolter !

J.R.(d'après le texte de Giovanni Mainetto)

## QUELQUES GÉNÉRALITES SUR LES FAUX PROBLÈMES DU VOILE ET DE LA BURKA

Johannès Robyn

Le vrai problème, c'est surtout l'incompétence et l'inefficacité d'une prétendue "gauche" qui a forcé une dérive générale - et aujourd'hui inévitable - vers la "droite".

C'est la démission de la raison vis à vis de l'islam qui focalise l'attention sur cette religion, qui est comme par hasard celle d'une grande partie "d'immigrés".

Les juifs et les chrétiens ne sont plus considérés comme des "immigrés" depuis longtemps ( ! ), et ils ont (presque) tous accepté les rudiments d'une forme de démocratie de droit qui, jusqu'à présent (mais ça risque de ne pas durer) admet la libre critique des religions et des croyances en général. (\*)

Cette **critique des croyances** quelles qu'elles soient - aussi sous forme de dérision - est aujourd'hui systématiquement considérée comme une **insulte envers les individus** se proclamant adeptes d'une croyance religieuse. C'est le grand déclencheur des aberrations que l'on vit maintenant.

On ne peut nier que si le judaïsme ou le christianisme sont fondamentalement intolérants, dans nos sociétés démocratisées les **individus** juifs ou chrétiens ont appris majoritairement à se comporter de manière relativement "tolérante".

Il n'en est pas de même de certains prétendus musulmans.

Cet état de choses est dû principalement au refus ou à l'incapacité de nos magistrats à faire respecter l'Etat de droit :

- ils **reçoivent** les plaintes et poursuivent ceux qui se moquent des croyances ou les tourment en dérision, ou simplement les critiquent sévèrement à juste titre ;

- les mêmes magistrats **ne reçoivent pas** les plaintes de ceux qui se voient traités d'individus de seconde zone, voués aux châtiments éternels, ou encore assimilés à des bêtes par certains textes religieux ;

- les politiciens ont **voulu porter dans le domaine religieux** ce qui pouvait se régler par des **règles démocratiques** (laïques ?) simples : le traitement des cas du port du voile à l'école ou de la burka dans les lieux publics et les discussions interminables, absurdes et non fondées (pour ou contre) qui en découlent nous montrent bien la volonté - ou l'imbécillité - de nos gouvernants.

**Admettre ou interdire le port d'une tenue auto-proclamée "religieuse" est discriminatoire quelle que soit la position adoptée.**

Dans nos pays, le port de signes religieux (même "ostentatoire") a toujours été permis. Comment l'interdire maintenant sans pratiquer une discrimination évidente envers les musulmans ? Une telle bêtise frise la provocation.

Inversement, le port de couvre-chefs, de n'importe quelle nature, n'a jamais été autorisé ni dans les classes (aussi bien pour les élèves que les profs), ni dans les administrations publiques, ni dans les prétoires ou les tribunaux etc. L'admettre maintenant pour le voile dit "islamique", comme c'est le cas dans certains pays "non laïques", constitue une discrimination évidente en faveur d'individus se prétendant pratiquants d'une religion bien déterminée.

D'autre part, il n'a jamais été admis - même s'il n'y a jamais eu de loi explicite à ce sujet - que l'on se promène complètement masqué dans les endroits publics.

Pour le commun des mortels, il n'y a que les malfrats qui se masquent en public. L'admettre maintenant pour une partie de la population (se proclamant "femme et musulmane"- on n'en sait rien !) est encore une discrimination évidente.

Dans n'importe quel "état de droit" démocratique, il est impératif de s'efforcer d'éviter **toute** forme de discrimination et donc, justifier de sa religion particulière ne devrait donner droit à aucune dérogation aux règles générales.

Inversement, n'importe quel droit accordé sous prétexte religieux (ou même d'une "tradition" particulière) devrait, sous peine de discrimination (encore !), être accordé à tous.

Dans cette optique de non-discrimination, si le port d'un vêtement particulier est autorisé à une catégorie de la population, il faut le permettre à tous, et donc autoriser aussi bien la casquette, le béret ou le haut de forme que le voile dit "islamique". Même argumentation pour le port de la burka.

Et l'idiotie qui consisterait à ne l'interdire que "dans les banques et les bijouteries" est phénoménale : la sécurité du boulanger a-t-elle moins de valeur que celle du banquier ou du bijoutier ? Un hôtelier (ou un restaurateur) aura-t-il le droit d'interdire l'entrée dans ses locaux d'individus porteurs de cagoules ? Non ? Sans doute parce les cagoules ne seraient PAS un vêtement "religieux" ??? Voilà qui serait bien un comble de discrimination en faveur du "religieux".

Je pourrais (mais difficilement) encore comprendre cela dans une monarchie catholique, mais qu'est-ce que cette République "laïque" qui ne "reconnaît" aucun culte mais qui se permettrait de décréter qu'un vêtement est "religieux" ou non ?

En ce qui concerne la burka, "on" s'est - en France - rabattu sur la "dignité" de la femme ! Mais laissez donc les femmes elles-mêmes juges de leur "dignité". Une fois de plus, "on" s'est trompé de cible... Nos gouvernants et autres politiciens feraient mieux de se préoccuper du bien-être général et de la protection des libertés fondamentales que d'essayer de jouer aux philosophes ou aux théologiens de pacotille.

### (\*) Ce temps est bientôt fini :

La résolution annuelle de l'Organisation de la Conférence Islamique concernant la diffamation des religions a été adoptée à nouveau ce 25 mars au Conseil des Droits de l'Homme (moi je dis "Droits Humains" = "Human Rights") de l'ONU par 20 voix contre 17 (et 8 abstentions) ! Voici quelques articles :

**12. Réaffirme** que le commentaire N°15 du Comité pour l'Élimination de la Discrimination Raciale, dans lequel le Comité stipule que l'interdiction de la diffusion de toutes les idées fondées sur la supériorité raciale et la haine est compatible avec la liberté d'expression, est également applicable à la question de l'incitation à la haine religieuse.

**14. Incite** tous les Etats à prévoir, dans leurs systèmes légaux et constitutionnels, une protection adéquate contre les actes de haine, de discrimination, d'intimidation et de coercition résultant de la diffamation des religions et de l'incitation à la haine religieuse en général, et de prendre toutes les mesures possibles pour promouvoir la tolérance et le respect de toutes les religions et les croyances.

**15. Souligne** la nécessité de combattre la diffamation religieuse et l'incitation à la haine religieuse en général (...)

**21. Demande** au Rapporteur Spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et des formes d'intolérance y liées de faire part de toutes les manifestations de diffamation des religions, et en particulier sur les manifestations croissantes d'Islamophobie...  
*Et ce ne sont que quelques exemples...*

## CYRANO DE BERGERAC

## LA MORT D'AGRIPPINE

Céline Henne



Savinien Cyrano de Bergerac

Cyrano de Bergerac était surtout connu au XVII<sup>ème</sup> siècle pour sa liberté de mœurs et de pensée (et non tant pour la taille de son nez). C'était un homme de son temps, il fut donc séduit par ce qu'on appellera plus tard le "libertinage érudit"; ainsi, il fréquenta pendant plusieurs années le milieu intellectuel parisien après une brève carrière militaire. A travers ses œuvres, l'état d'esprit très libre de Cyrano se ressent, notamment dans son œuvre à l'inspiration baroque *Histoire comique des États et Empires de la Lune*, dans laquelle il s'interroge sur l'origine du monde, l'immortalité de l'âme et la folie de l'homme. Il écrira deux pièces de théâtre, une comédie (*Le Pédant Joué*) et une tragédie, *La Mort d'Agrippine*.

*La mort d'Agrippine* est une pièce de théâtre qui sera considérée comme libertine par les contemporains de Cyrano de Bergerac, et qui fera scandale pour ses audaces. Elle reprend en effet des thèmes qui sont liés à cet état d'esprit libertin qui se développe dans les rues de Paris au XVII<sup>ème</sup> siècle, et elle présente avant même le Dom Juan de Molière les mœurs et la pensée libertine de l'époque.

Mais plus qu'un état d'esprit libertin, cette tragédie présente encore bien plus au lecteur et au spectateur. Cyrano semble y représenter les vices de son siècle, notamment dans sa représentation d'un monde où le mensonge, le complot et la cruauté règnent en maître. Cette tragédie fait notamment écho à la période politique très trouble que Cyrano traverse au moment de l'écriture de la pièce.

**Séjanus & l'esprit libertin**

Si *La Mort d'Agrippine* reflète la pensée libertine de Cyrano, c'est sans doute à travers le personnage de Séjanus qu'elle s'exprime le plus clairement.

En effet, Séjanus présente à lui seul de nombreuses caractéristiques et modes de pensées libertins du siècle de Cyrano. Il adopte un état d'esprit qui sera considéré comme profondément subversif pour l'époque, bien que Théophile de Viau et autres penseurs libertins soient passés un demi-siècle avant Cyrano de Bergerac...

Ce qui choqua certainement le plus fut l'athéisme de Séjanus : en effet, il l'évoque clairement, plus particulièrement dans l'Acte II scène IV. Il tente de rassurer Téréntius, son confident, qui s'étonne que Séjanus ne craigne pas "l'effroyable tonnerre" des Dieux.

Séjanus commence alors par lui répondre qu'"un peu d'encens brûlé rajuste bien des choses.", qui peut déjà être perçu comme une provocation ironique vis-à-vis des cultes religieux. Pour lui, ces rites sont bien peu de choses, sinon de la pure hypocrisie. Il déclare franchement son athéisme quelques vers plus loin en réfutant l'existence de "*Ces Dieux que l'homme a faits, et qui n'ont point fait l'homme.*"

En effet, les Dieux ne sont pour lui que le produit de l'imagination et des caprices de l'homme... Et un soutien aux "plus fermes Etats". Il joue ensuite sur la phrase prononcée par Téréntius "*Qui les craint, ne craint rien.*" Téréntius voulait ici dire que si l'on agissait en accord avec la volonté des Dieux, qu'on les craignait (ce qui amène donc dévotion, repentir, etc.), il n'y aurait rien d'autre à craindre que ces Dieux.

Séjanus reprend ce même vers, mais lié au contexte des propos athées, il prend un tout autre sens : "*Qui les craint, ne craint rien.*" Les Dieux n'existent pas, qui les craint donc, ne craint que du néant, ou toute au plus une pure illusion...

Son argument final est que si les Dieux existaient, il y aurait une justice dans ce monde : Séjanus se considérant lui-même comme un être immoral, manipulateur, froid, par conséquent, "*s'il en était [des Dieux], serai[t-il] encore au monde ?*"...

Il feint ensuite de croire aux superstitions de Livilla.

S'il peut se permettre de se confier à Téréntius, son confident et ami, il ne peut pas revendiquer librement son athéisme, et encore moins devant celle qu'il hait mais avec qui il se doit de conspirer contre l'Empereur. Quand, dans la scène suivante, elle vient lui annoncer un très grand malheur, il comprend ensuite qu'il s'agit d'un simple présage fait par un victime après un sacrifice...

Au lieu de lui tenir un discours raisonné et argumenté sur l'absurdité de croire aux superstitions, il préfère feindre d'y croire mais détourne les inquiétudes de Livilla en réinterprétant ce "*cœur défectueux, les poumons tous flétris, et le sang tout bourbeux*" et en mettant ces "*présages vains*" pour le compte de Tibère. Cyrano met ici l'accent sur la crédulité des superstitieux, crédulité qui n'atteint donc pas seulement le peuple mais aussi les plus haut placés dans la société puisqu'ici Livilla semble pratiquer ces sacrifices régulièrement ("aujourd'hui nos hosties...").

Même si ces pratiques étaient tout à fait courantes durant l'Antiquité romaine, Cyrano souligne tout de même cette crédulité face à des présages plus que douteux, puisque Séjanus en détournant simplement la cible des mauvais présages convainc Livilla avec une étonnante facilité...

Séjanus témoigne également, en accord avec son athéisme, d'un certain naturalisme, voire d'un matérialisme, digne d'un Dom Juan de Molière (pièce représentée une quinzaine d'années après l'écriture de *La Mort d'Agrippine*).

Pour Séjanus, comme nous l'avons vu plus haut, les Dieux n'existent pas, c'est donc la nature qui commande.

Quand Térentius lui dit *"Respecte et crains des Dieux l'effroyable tonnerre"* Séjanus lui répond avec ironie *"Il ne tombe jamais en hiver"*. Pour lui, le tonnerre est bien seulement une affaire de climat, de nature, et non de Dieux.

Cette pièce de théâtre reflète donc bien la pensée horizontale et matérialiste de Cyrano. Ainsi, pour Séjanus, chaque homme a le droit de vie et de mort sur lui-même, c'est même sa première liberté.

Il l'exprime en ces vers : *"Aux malheurs de la vie on n'est point enchaîné, / Et l'âme est dans la main du plus infortuné.."*

Son sort n'est pas lié à la volonté des Dieux (puisque lui-même n'y croit pas) mais à la sienne propre. Il n'y a ni destin, ni fatalisme, l'homme est capable d'agir et de changer tout ce qui est en son pouvoir. Et c'est effectivement ce que font les personnages de cette pièce : ils agissent dans leur propre intérêt, et les Dieux tiennent une faible importance dans leurs actions, et on peut même avancer le fait qu'ils soient complètement absents de cette pièce...

Quoique l'action de cette tragédie soit située en Antiquité romaine, période de l'histoire où les Dieux tiennent une place si importante dans la vie des hommes, il semble en effet qu'ils ne soient mentionnés que par simple convention

Au centre de cette pièce se trouvent les hommes, qui agissent au nom d'eux-mêmes et non des Dieux, car par exemple, si *"Les Dieux sont obligés de venger [Germanicus], / Si les Dieux ici-bas doivent justice à tous"*, la vengeance est un sentiment éprouvé par Agrippine seule, et ce n'est pas au nom des Dieux qu'elle veut obtenir vengeance mais c'est bien par sa colère, sa haine, son propre désir de vengeance.

Les hommes sont donc les seuls protagonistes de cette tragédie, et si certains personnages craignent parfois la foudre des Dieux (*"Si pourtant d'un tel coup j'ose parler aux Dieux, / Car le crime est bien grand de massacrer Tibère"* dit Livilla), ils sont d'un autre côté clairement niés par l'un d'entre eux, Séjanus, athée et matérialiste.

On peut retrouver des pensées stoïciennes ou épicuriennes, en vogue dans le milieu libertin de l'époque depuis le début du siècle, qu'on retrouve notamment dans les poésies de Théophile de Viau. Les libertins sont séduits par ces modes de pensées horizontales et naturalistes qui leur viennent des philosophies antiques, et Séjanus semble en témoigner également : il croit en la raison et en la nature, et par conséquent, craindre la mort lui serait absurde. *"De ma mortalité je suis fort convaincu ; / Hé bien, je dois mourir, parce que j'ai vécu.."*

C'est l'ordre naturel des choses, et la mort n'est que la conséquence et la fin logique de la vie. Quand Agrippine s'efforce par de longues tirades à lui démontrer l'horreur de la mort, il lui répond, comme par provocation, par de courtes et simples réponses telles que *"Cela n'est que la mort et n'a rien qui m'émeuve."*

On retrouve donc le stoïcisme des libertins, cette tranquillité raisonnable face à la mort, perçue comme un événement de toute façon naturel et inévitable.

On retrouve également le principe d'Épicure qui s'accorde avec le stoïcisme : *"Pourquoi perdre à regret la lumière reçue / Qu'on ne peut regretter après qu'elle est perdue ?"*

On retrouve sous une autre forme le syllogisme épicurien : je ne peux pas vivre la mort, or, souffrir c'est vivre quelque chose qui nous rend malheureux ; il serait donc totalement

absurde de craindre la mort puisque je ne peux pas en souffrir (je ne serais plus là pour la vivre...): *"(...) le coup fatal ne fait ni mal ni bien, / Vivant, parce qu'on est, mort, parce qu'on n'est rien."*

Cette démonstration n'est que le fruit de la logique et de la raison, et elle souligne par ailleurs également le fait que Séjanus ne croyait pas plus en l'existence des Dieux qu'en l'existence de l'âme (ou du moins en son immortalité), puisque quand on est mort, *"on n'est rien"*. Pour Séjanus, l'âme (si elle existe) est complètement liée au corps : *"Une heure après la mort notre âme évanouie / Sera ce qu'elle était une heure avant la vie."* L'âme s'éteint lorsque le fonctionnement vital du corps s'arrête.

Il n'est donc pas étonnant que ce matérialisme athée de Séjanus ait tant choqué à cette époque... Et ces propos subversifs sont bien partagés par Cyrano, car Séjanus est glorifié par une telle sagesse face à la mort. Agrippine elle-même, qui n'arrive pas à ébranler le calme de Séjanus à l'annonce de sa mort, abandonne en disant *"(...) je suis sûre, au moins, d'avoir vengé le sort / Du grand Germanicus par une grande mort."*

Athéisme, naturalisme, épicurisme, ... tout l'esprit libre du libertinage érudit du XVIIème se retrouve donc dans les propos de Séjanus. Cyrano prend ici clairement position en dressant le personnage d'un personnage d'une grande dignité, qui restera grand jusque devant la mort... Avec du recul, on peut considérer que c'est certainement le personnage le plus glorifié de cette tragédie, devant même Agrippine et son grand désir de vengeance et de justice, qui s'incline à la fin devant sa sagesse.

### Mensonge, complot & art de la rhétorique

Cyrano dépeint dans cette tragédie une haute société où le mensonge règne en maître au sein de toutes les conversations.

L'hypocrisie est générale, tout repose sur l'apparence et la séduction par le langage, et pour que chacun arrive à ses fins, on ment à outrance, on feint de croire aux mensonges pour mieux tromper ensuite.

Il en devient difficile de situer la vérité dans ces tirades fallacieuses. Les personnages se confient néanmoins à leurs confidents (scènes alors indispensables à la compréhension du spectateur ou du lecteur !), et il est alors possible de connaître leurs véritables intentions et sentiments.

L'exemple le plus frappant est l'hypocrisie réciproque entre Agrippine et Tibère. Tibère est au courant du complot d'Agrippine et de son dessein de l'assassiner, pourtant il feint de croire en son innocence : *"Mais écoute-nous feindre à qui feindra le mieux"* dit-il à Nerva, son confident, quand Agrippine vient à lui (Acte II scène I). Plusieurs scènes plus loin, (Acte III scène II) lorsqu'il la surprend en train d'énoncer son désir de l'assassiner, elle retourne son propos en parlant d'un songe (dans lequel, bien sûr, elle défendait et prévenait Tibère d'un complot...) La première remarque de Tibère est que *"La réponse est d'esprit et n'est pas mal conçue."*

Il reconnaît l'habileté d'Agrippine à se sortir des situations les plus gênantes, même s'il ne croit bien sûr pas un instant à cette histoire de songe...

On retrouve donc l'art de parler propre aux libertins, cet art du langage qui leur permet de subsister au milieu de personnes qu'ils méprisent ou qu'ils haïssent.

Rappelons par ailleurs que Cyrano a suivi les cours de rhétorique de son professeur détesté Jean Grangier (qu'il représentera dans sa comédie *Le Pédant Joué*) au collège de Beauvais. L'art du langage est alors maîtrisé aussi bien par Cyrano que par les personnages de *La Mort d'Agrippine*, qui manient le mensonge et la rhétorique avec brio, et ils en ont besoin pour pouvoir mener à bien leurs complots...

C'est en effet un monde du complot que dépeint ici Cyrano, une société où chacun a ses buts, ses fins, et tout est destiné à tromper l'autre pour mieux y parvenir.

Toute la pièce est basée sur les complots de ses personnages, pour assassiner Tibère, assassiner Agrippine, venger Germanicus, tuer Séjanus et Livilla... L'histoire est basée sur le courroux d'Agrippine, qui veut absolument venger la mort de son défunt époux Germanicus. Elle en connaît les auteurs : l'assassin direct est Pison, qui a agi sous les ordres de Tibère (c'est du moins sa conviction) et ceux de Livilla, qui en a d'ailleurs tué bien d'autres pour Séjanus, son amant.

Elle veut les perdre tous les trois. Elle feint cependant de s'allier avec Séjanus pour la perte de Tibère, puisqu'elle sait que Séjanus veut également la chute de l'Empereur ; elle en déduit donc qu'un des deux au moins mourra de la main de l'autre. Séjanus lui, veut arriver au pouvoir, et pour cela veut la mort, ou tout du moins la chute de Tibère.

Il complotte donc avec Agrippine, car tous deux veulent la mort de l'Empereur. L'amitié d'Agrippine lui est également indispensable : il admire son rang, et il en a besoin pour parvenir jusqu'au trône. S'il devient le mari d'Agrippine, il sera intouchable car *"Tel jaloux de mon rang tenterait ma ruine, / Qui n'osera choquer un époux d'Agrippine ; / Ce nœud m'affirmera dans le trône usurpé."*

Livilla veut également la mort de l'Empereur, mais elle désire encore bien plus celle d'Agrippine, sa rivale. Elle ne supporte pas que Séjanus se rapproche d'elle, et de plus elle craint qu'Agrippine ne veuille la punir du meurtre de Germanicus en faisant mourir Séjanus (c'est du moins la raison qu'elle donne à son amant pour le convaincre de l'assassiner).

Les trois personnages principaux s'allient donc dans un complot pour tuer l'Empereur ; mais si un même but les anime en effet tous les trois, leurs desseins sont pourtant différents et tout se mêle dans un complot où l'on a du mal à dégager les buts et les volontés de chacun.

Au-delà tous ces complots, de ces alliances, de ces mensonges, il semble que chaque personnage de cette pièce soit profondément seul.

C'est souvent une affaire de choix, car chacun a un objectif bien défini dans cette conspiration, et les autres ne sont plus que des moyens pour mieux arriver à ses fins, et non de véritables amis ou alliés. Chacun veut accomplir sa quête, dans un individualisme qui rappelle celui des libertins au siècle de Cyrano, on pourrait notamment citer Dom Juan de nouveau, mais plus encore ceux du XVIIIème, ces libertins qui dans leur quête de pouvoir (par la séduction, notamment) n'ont plus aucun scrupule, et seule leur propre personne compte.

La fraternité, la solidarité, et tous les bons sentiments chrétiens disparaissent complètement pour laisser place à l'individu seul, qui ne fait donc plus partie d'une communauté mais agit seul, en son propre nom et pour son propre compte.

Séjanus notamment conspire avec Livilla qu'il déteste, prétend vouloir se marier avec Agrippine car il l'aime, mais son seul amour est celui du pouvoir, du trône...

Il n'y a qu'avec son confident Térentius qu'il laisse

apparaître sa vraie personnalité et ses véritables desseins, même si à la fin de la pièce chacun dévoile son jeu.

Dans ce complot il est donc seul, et si à un moment il dit "aimer" Agrippine, ce n'est que son titre et son statut qu'il adore, comme il le déclare à Térentius dans l'Acte II scène I *"J'aime [Agrippine] avec une couronne, / Et je brûle du feu que son éclat lui donne."* L'amour n'est plus qu'un moyen pour accomplir son dessein d'arriver au pouvoir.

Il n'y a donc pas d'amour, ni de véritable amitié ou alliance, mais les seules personnes en qui les personnages ont confiance sont leurs confidentes, car au-delà, ils restent seuls à défendre leurs intérêts dans l'ombre. Agrippine par exemple veut la mort de celui contre qui elle conspire, mais également de ceux avec qui elle conspire...

Il n'y a donc pas de clans montés dans le but de comploter ensemble, il y a chaque individu, seul, qui s'allie par intérêt et par but commun avec d'autres personnes, tout en gardant toujours une certaine distance indispensable, car une trahison est si vite arrivée... C'en est presque un accord tacite entre les personnages : chacun ne perd pas de vue ses intérêts, et au moment venu chacun sait que l'autre pourra se retourner contre lui et s'y prépare à chaque instant (Séjanus notamment réagissant très vite quand il pense entendre Agrippine le dénoncer à Tibère dans l'Acte III scène III...)

Toute la narration de cette tragédie est donc basée sur le mode de la séduction, de l'apparence et du mensonge (on y sent donc l'influence baroque du siècle de Cyrano). Le complot qui est au centre de l'histoire se ressent dans chaque vers, qui cache toujours un double sens, un dessein caché, une feinte.

Toute la tromperie du monde politique y est représentée...

### **Le monde du pouvoir : Cruauté & vengeance**

Cyrano porte un regard critique sur le monde de la politique dont il dresse le portrait dans *La Mort d'Agrippine*.

Les personnages représentés n'hésitent pas à tuer, trahir, dénoncer pour pouvoir arriver à leurs fins. Pour lui, la politique semble se résumer à un mot : tromperie. Tromper, persuader, séduire. C'est le fondement même du discours politique, encore aujourd'hui. Et le libertin lui-même en use...

Mais Cyrano est capable de prendre lui-même un certain recul par rapport à tout cela. Le monde du pouvoir qu'il présente dans sa pièce est celui d'une course au pouvoir (ou à la vengeance) folle, immorale, cruelle.

Si le libertin aime le pouvoir, il fait cependant usage de sa raison et sait rester maître de lui-même.

Ici, certains personnages tombent dans une folie mégalomane et se laissent submerger par la passion et la cruauté. Agrippine par exemple est tout sauf raisonnable : Cornélie lui fait d'ailleurs dès la première scène remarquer lorsque Agrippine lui dit qu'elle *"[s]'excite à haïr"* les assassins de Germanicus que *"c'est accroître [ses] maux."*

Mais elle ne l'écoute pas, elle est aveuglée par son désir de vengeance, et va même jusqu'à énoncer son désir de tuer les enfants qu'elle aurait avec Séjanus, puisqu'ils *"augment[eraient] le nom du bourreau de [s]a race !"*

La vengeance et la haine surplombent même la question de la vie ou de la mort, pourvu qu'elle soit assouvie.

Ainsi, du moment que son désir de vengeance est satisfait, Agrippine se moque de la mort des personnes qui l'entourent, et se moque de sa propre mort, comme les autres personnages de cette pièce.

La mort est reléguée au second plan, pourvu que les fins posées par chacun soient atteintes.

Livilla, aveuglée par la jalousie lorsqu'elle apprend que Séjanus a promis l'hyménée à Agrippine, préfère se voir condamnée à mort "*en [le] privant du jour, / (...) / Que de [l]e voir heureux aux bras de [s]a rivale.*"

Seul Séjanus, s'il participe également à ces complots, paraît utiliser sa raison et ne pas s'abandonner totalement à ses passions. Il sait ce qu'il veut : le pouvoir. Il prend soin de déguiser soigneusement ses discours, et lorsque vient le moment à l'acte V de tout dévoiler, il reste contrairement aux autres personnages très calme, et si Livilla ou Agrippine s'emportent toutes deux dans des tirades lyriques et passionnées, lui garde un flegme impressionnant pour quelqu'un qui apprend en même temps sa condamnation à mort par l'Empereur, dénoncé par celle qui l'aime et qui le soutenait, la trahison d'Agrippine et sa volonté depuis le début de le perdre... Il ne s'étonne de rien, et paraît connaître parfaitement le fonctionnement de l'humain, cruel, immoral, déloyal...

Lucide, il semble tout prendre avec un recul digne d'une grande sagesse d'esprit... (celle d'un libertin !).

Lorsque Livilla lui déclare qu'elle a préféré les dénoncer tous les deux, mourir et entraîner la condamnation à mort de Séjanus plutôt que de le voir heureux aux bras de sa rivale, il lui répond avec un cynisme cruel "*La mort, dont vous pensez croître mon désespoir, / Délivrera mes yeux de l'horreur de vous voir : / Nous serons séparés, est-ce un mal dont je tremble ?*"

Le cynisme de Séjanus semble être le même que celui de Cyrano face au monde politique auquel il appartient, et qu'il dépeint dans cette tragédie sous les traits de l'Empire romain.

Cyrano utilise dans cette tragédie la méthode de beaucoup de libertins pour proposer sa vision de la religion, de la politique. Pour pouvoir s'exprimer librement, il fait le portrait non de la société française contemporaine mais préfère faire celui du temps des romains, et prend en particulier une période du règne de Tibère.

Si cette époque est représentée dans cette pièce par des personnages cruels, sans cœur, des sortes de barbares civilisés, on ne peut pas le mettre sur le compte de l'époque, puisqu'au moment où Cyrano écrit sa pièce (dès 1647 ?), de tels complots surgissent également sous la régence d'Anne d'Autriche (après la mort de Louis XIII en 1643), appuyée de son premier ministre Mazarin.

En effet, ce premier ministre un peu trop puissant au goût de certains eut bientôt vent d'un complot fait contre lui par de grands aristocrates visant à l'assassiner : La Cabale des Importants en 1643. Le pouvoir attise de nombreux ambitieux lors de cette régence, la famille royale notamment se dresse contre le gouvernement...

Le chaos politique qui semble donc agiter Rome à l'époque présentée dans la pièce de théâtre semble bien similaire à celui qui agite à ce moment Paris : la période de révolte se dessine, la Fronde. On situe cette période de guerre civile de 1648 à 1653, ce qui coïncide assez exactement avec la période d'écriture de *La Mort d'Agrippine*.

Cyrano a d'ailleurs lui-même participé, comme les Frondeurs, aux "mazarinades" (pamphlets politique contre Mazarin) ; mais s'il critique féroce le premier ministre, il critique également les Frondeurs, notamment dans sa "Lettre contre les Frondeurs" (1651)

C'est donc dans un contexte de chaos politique et social que se construit la pièce, et Cyrano ayant lui-même été présent politiquement durant cette période, cela a sans nul doute influé sur l'écriture de la tragédie.

Une comparaison entre Mazarin et Tibère est d'ailleurs directement faite par un des ennemis de Mazarin, le cardinal de Retz, quand il brosse un portrait peu flatteur du premier ministre : "*Il [Mazarin] plut (...) à Richelieu, qui le fit cardinal, par le même esprit, à ce que l'on a cru, qui obligea Auguste à laisser à Tibère la succession de l'Empire.*"

La légitimité de Mazarin à la tête du gouvernement et comme bras droit de la régente est remise en cause par certains tout comme la légitimité de Tibère à la tête de l'Empire... "*Auguste, ton aïeul, contre les droits du sang / M'adopta pour monter après lui dans son rang.*" (v. 459, 460), dit Tibère à Agrippine. Et après une réplique semblable plusieurs scènes plus loin, elle lui répond ainsi "*Ne fais point vanité d'un choix illégitime : / Son orgueil te choisit, et non pas son estime ; / Il te donna l'Empire afin que l'Univers / Regrettât le malheur d'avoir changé les fers.*" (v. 1081 à 1984)

On sent tout au long de la pièce la frustration d'Agrippine face à cet empereur illégitime, alors qu'elle-même, petite-fille d'Auguste, dispose des "droits du sang"; cette situation semble alors extrêmement semblable à celle que connût la France lorsque Mazarin fut propulsé à la tête du gouvernement par Anne d'Autriche (1643).

Cette situation politique inspire donc à Cyrano la présentation dans sa pièce de comploteurs aussi féroces que les Frondeurs, d'un Empereur aussi absolutiste que Mazarin (non pas que ce dernier ait eu un pouvoir absolu, mais il a contribué à l'établissement de la monarchie absolue), un monde du pouvoir aussi noir et cruel que celui que connaissait Cyrano.

Cyrano tient d'ailleurs plusieurs propos politiques dans sa pièce. On peut lui attribuer des propos quasiment républicains tenus par Séjanus : (en parlant de Tibère) "*Qu'il fut né d'un grand Roi, moi d'un simple pasteur, / Son sang auprès du mien est-il d'une autre couleur ?*" Il remet en cause le droit du sang et les grandes dynasties de Rois. Cyrano semble dire que chacun a ses chances et a le droit de prétendre au pouvoir, quelle que soit son origine sociale, qui s'acquiert non par une haute naissance donc, mais par le mérite.

Au même titre que le droit du sang qu'il remet en cause, il semble critiquer également à travers Tibère la monarchie absolue de droit divin. Le droit divin est remis en cause bien sûr, à partir du moment où Cyrano à travers Séjanus tient des propos athées et qu'il rejette la domination de la religion et des dogmes sur la population.

Mais il semble également évoquer l'absolutisme (qui se préparait à ce moment sous Mazarin, Louis XIV étant encore enfant). Quand Séjanus est condamné, Nerva vient prévenir l'Empereur, et lui annonce que suite à la lecture de la lettre de l'Empereur au Sénat (sorte de lettre de cachet ?), "*Sans que pour lui personne ait osé s'entremettre*", Séjanus a été condamné "*d'une voix unanime*".

C'était une décision évidente, car comme l'Empereur le dit une scène plus tôt, au Sénat "*Les convoqués sont gens à [s]a dévotion, / Le consul est instruit à [s]on intention...*" : tout est sous le contrôle de l'Empereur, qui, sous l'apparente division entre la Justice (ici, le Sénat) et l'exécutif, fait régner tous ses ordres sans aucune contestation possible.

Cela s'accorde avec l'esprit progressiste de Cyrano, défenseur de la Liberté et des libertés individuelles.

Cyrano de Bergerac présente donc dans *La Mort d'Agrippine* plusieurs aspects de son siècle.

S'il reprend une période de l'Antiquité romaine pour placer l'action de sa tragédie, suivant alors la mode du XVIIIème, il fait penser ses personnages comme ceux de son siècle, c'est ainsi que l'on retrouve les pensées libertines de son auteur dans les propos de Séjanus, qu'on retrouve la cruauté aveugle qui régnait en France dans le monde politique lorsque Cyrano écrivait sa pièce, et que l'on retrouve l'image d'un monde du pouvoir où tout n'est que tromperie, trahison, vengeance.

Un monde dans lequel l'homme est seul avec ses ambitions, dans lequel il ne peut compter que sur lui-même et dans lequel il se fonde dans la cruauté qui l'entoure en devenant à son tour un personnage machiavélique.

Le libertin du XVIIIème semble alors se dessiner sous la plume de Cyrano, et la rupture s'établit nettement entre un libertinage qui ose par une insouciance provocation le scandale, et un libertinage beaucoup plus profond, noir, et surtout politique, ce libertinage qui dit-on, contribua à l'éclatement de la Révolution Française à la fin du XVIIIème siècle

## QUELQUES LIVRES À LIRE

**Pour ceux qui croient que toutes les traditions se valent, qu'il faut "respecter" toutes les croyances, que les mâles doivent décider de ce qui est "digne" pour les femmes et que l'islam, entre autres, est une religion de paix et d'amour (ce qui n'est le cas d'aucune...)**

### 40 COUPS DE FOUET POUR UN PANTALON

**Lubna Ahmad Al-Hussein**  
Plon 2009 – 18,00 EUR

Le 3 juillet 2009, Lubna al-Hussein est arrêtée par la police dans un restaurant de Khartoum. Son "crime" : avoir porté un pantalon.

La loi soudanaise punit cette atteinte à la "moralité publique" de quarante coups de fouet, assortis d'une amende.

Tous les jours, des femmes sont condamnées au Soudan pour avoir enfreint l'article 152 du code pénal, celui qui veille sur les mœurs.

Parce que leur voile n'est pas assez couvrant ou parce qu'elles sont en tête à tête avec un homme, la "police de l'ordre public" les conduit à l'hôpital où elles subissent un examen de virginité, puis au tribunal où les attend un jugement expéditif.

C'est au nom de toutes ces femmes que Lubna a décidé de se révolter et de porter son procès devant le monde entier.

A travers son histoire, elle raconte l'histoire d'un pays qui ploie sous le joug conjugué de la loi islamique et des traditions. Un Etat où l'excision des femmes reste la règle, où des préposés aux mœurs sont postés à tous les coins de rue, jusque dans l'enceinte des universités. Un témoignage unique.



# 40 COUPS DE FOUET POUR UN PANTALON

LUBNA  
AHMAD  
AL-HUSSEIN

PLON

### LAISSÉES POUR MORTES

**Le lynchage des femmes de Hassi Messaoud**

**Rahmouna et Fatima Maamoura Salah**  
Max Milo éditions, Paris 2010 - 18,00 EUR

Le 13 juillet 2001, à Hassi Messaoud, ville pétrolière du Sud de l'Algérie, à la suite d'un prêche virulent de l'imam: près de 500 hommes agressent et torturent une cinquantaine de femmes au cours d'une expédition punitive.

L'humiliation publique, le mépris de la famille, le silence de la presse étrangère et la peur des représailles succèdent à cette nuit de cauchemar que la plupart des victimes choisissent d'oublier. Mais certaines refusent de se résigner et exigent la condamnation des coupables - Rahmouna Salah et Fatiha Maamoura se sont battues jusqu'au procès.

De leur enfance au sein de familles patriarcales à la naissance de leurs enfants, en passant par leurs mariages, répudiations et divorces, elles relatent la difficulté de vivre hors du joug des hommes dans une société qui connaît de terribles bouleversements.

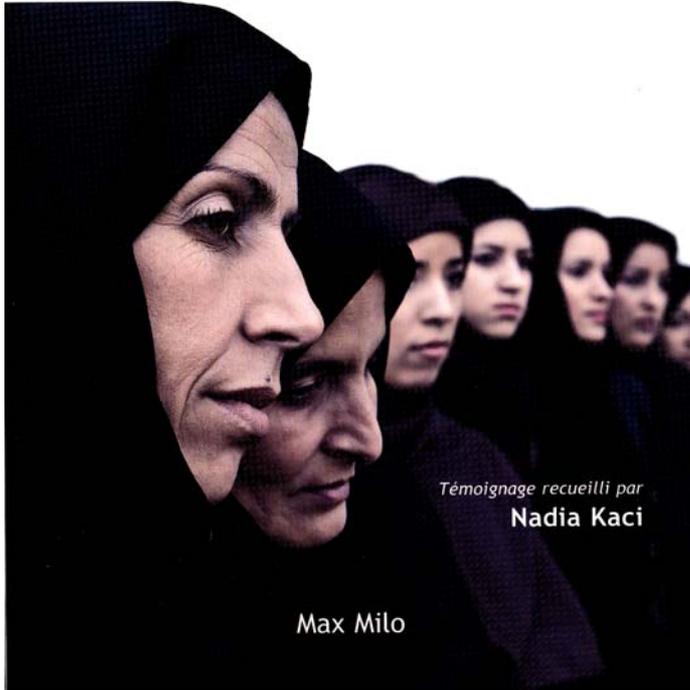
*Rahmouna Salah et Fatiha Maamoura sont nées et ont grandi en Algérie. Avec ce témoignage courageux, elles poursuivent leur combat.*

*Nadia Kad, comédienne (Ça commence aujourd'hui de Bertrand Tavernier, 1998 ; Viva Laldjérie et Délice Paloma de Nadir Moknèche, 2004 et 2006) a été leur plume discrète.*

Rahmouna Salah  
Fatih Maamoura

# Laissées pour mortes

Le lynchage des femmes de Hassi Messaoud



Et pour ceux qui croient que "l'Occident" a "sauvé" l'Afghanistan :

## AU NOM DE MON PEUPLE

Malalai Joya

Presses de la Cité 2010 – 2010 – 20,50 EUR

On la surnomme "la femme la plus courageuse d'Afghanistan".

Dans ce document événement, Malalai Joya revient sur son parcours et raconte son combat pour la démocratie dans son pays.

Malalai Joya est une femme traquée.

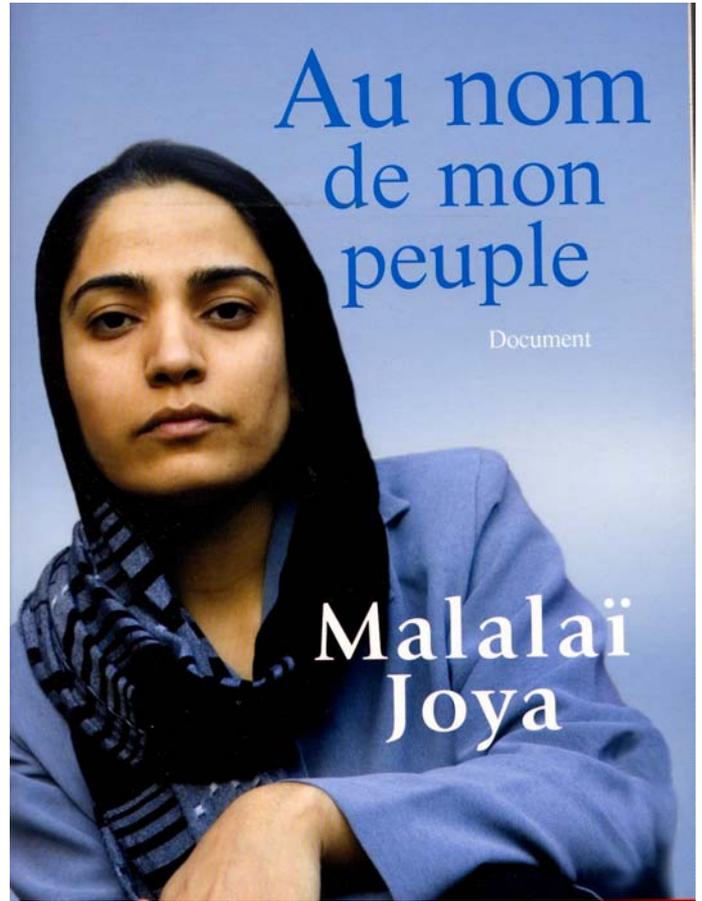
En 2005, cette ardente militante pour la cause des femmes devient à vingt-sept ans la plus jeune élue au Parlement afghan.

Elle ne cesse d'y dénoncer les seigneurs de la guerre, l'ingérence des puissances étrangères, de s'insurger contre les trafics et la corruption, contre les violations des droits des femmes.

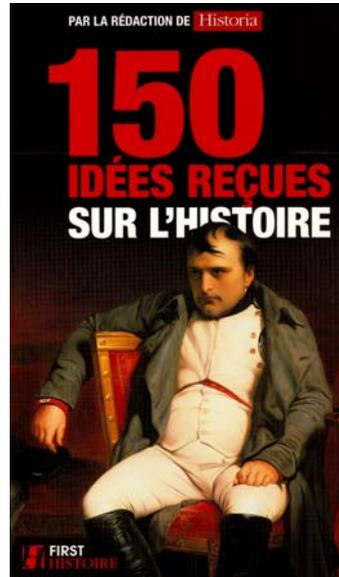
Expulsée du Parlement en 2007, menacée de mort, elle a depuis échappé à plusieurs tentatives d'assassinat.

Malgré tout, elle continue inlassablement de faire entendre sa voix, de se battre pour voir naître un Afghanistan démocratique et laïque, où les femmes vivraient dans la liberté et la dignité.

Avec la collaboration de Derrick O'Keefe  
Traduit de l'anglais par Dominique Haas



## CONTRE LES IDÉES REÇUES :



Editions First, 2010  
19,90 EUR

Ouvrage collectif d'historiens et de chroniqueurs, on y apprendra que la circoncision n'est pas une obligation musulmane, que Salomon n'était pas un roi bâtisseur, que Spartacus n'était pas un esclave, que Jésus n'est pas né le 25 décembre, ni dans une étable, qu'il est né entre - 4 et - 6 avant sa naissance, qu'il n'a pas été enterré dans le "saint

sépulcre", que ce n'est pas à cause de leur religion que les chrétiens ont été persécutés, que le premier pape n'est pas St Pierre, que le baptême n'a pas toujours été donné aux petits enfants, qu'en islam, la femme aurait les mêmes droits que l'homme (à vous de voir...) et bien d'autres choses pour briller ou vous faire détester (y en a qui aiment) en société, mais certains chapitres sont à lire avec circonspection...

J.R.

Tous les articles envoyés n'ont pu être publiés dans cette Tribune. Ils ne sont pas perdus pour autant, mais il faut bien choisir, et le choix est parfois bien difficile...

## **EN HOMMAGE A JEAN FERRAT**

### **LE SABRE ET LE GOUPILLON**

Comme cul et chemise comme larrons en foire  
J'ai vu se constituer tant d'associations  
Mais il n'en reste qu'une au travers de l'histoire  
Qui ait su nous donner toute satisfaction

**Le sabre et le goupillon**

L'un brandissant le glaive et l'autre le ciboire  
Les peuples n'avaient plus à se poser de questions  
Et quand ils s'en posaient c'était déjà trop tard  
On se sert aussi bien pour tondre le mouton

**Du sabre que du goupillon**

Quand un abbé de cour poussait une bergère  
Vers des chemins tremblants d'ardente déraison  
La belle ne savait pas quand elle se laissait faire  
Qu'ils condamnaient l'usage de la contraception

**Le sabre et le goupillon**

Et maintes éminences et maints beaux capitaines  
Reposaient le guerrier de la même façon  
Dans le salon chinois où Madame Germaine  
Grâce à ses pensionnaires réalisait l'union

**Du sabre et du goupillon**

C'était le temps rêvé de tous les militaires  
On leur offrait des guerres et des expéditions  
Que de manants joyeux sont partis chez Saint-Pierre  
Le coeur plein de mitraille et de bénédictions

**Du sabre et du goupillon**

Quand ils s'en revenaient et d'Asie et d'Afrique  
Ils faisaient régner l'ordre au sein de la nation  
Les uns possédaient l'art d'utiliser la trique  
Les autres sans le dire pensaient qu'elle a du bon

**Le sabre et le goupillon**

On ne sait plus aujourd'hui à qui faire la guerre  
Ça brise le moral de la génération  
C'est pourquoi les crédits que la paix nous libère  
Il est juste qu'il aillent comme consolation

**Au sabre et au goupillon**

L'un jouant du clairon l'autre de l'harmonium  
Ils instruiront ainsi selon la tradition  
Des cracks en Sambre et Meuse des forts en Te Deum  
Qui nous donneront encore bien des satisfactions

**Du sabre et du goupillon**